

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA VIOLENCE SEXUELLE, TOUJOURS RECONNUE COMME TELLE ?
ÉTUDE EXPLORATOIRE DES REPÈRES MOBILISÉS PAR LES ÉTUDIANTES
UNIVERSITAIRES DE 1^{ER} CYCLE POUR QUALIFIER LA SITUATION VÉCUE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SEXOLOGIE

PAR
CATHERINE ROUSSEAU

AVRIL 2019

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

La rédaction d'un mémoire est une aventure intellectuelle fascinante et surprenante. Mon parcours a été agrémenté d'expériences professionnelles et académiques enrichissantes qui m'ont permis de mon plonger tête première dans le monde de la recherche. Il importe d'abord de souligner l'apport financier des Fonds de recherche Société et culture du Québec (FRQSC), de l'Association des cycles supérieurs de sexologie, de la Faculté des sciences humaines, du Réseau Québécois en Études Féministes et du Département de sexologie de l'UQAM pour les bourses octroyées dans le cadre de ma maîtrise. Ce soutien financier est une aide précieuse qui a facilité ma réussite.

Je remercie ma directrice Manon Bergeron de m'avoir soutenue tout au long de ce parcours, de m'avoir motivée à assouvir ma curiosité intellectuelle et de m'avoir offert des opportunités inestimables. Ces opportunités m'ont notamment permis d'entrer dans l'équipe de recherche déjà bien rodée qu'est l'*Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire* (ESSIMU). Je me sens particulièrement privilégiée d'avoir fait partie d'un projet qui a contribué de façon parallèle, et parfois plutôt frontale, aux récents événements sociopolitiques du Québec et à la mise en branle de diverses initiatives visant à prévenir et à contrer la violence sexuelle dans les milieux d'enseignement supérieur. Je me sens aussi choyée d'avoir croisé, par l'entremise de ce projet, ces chercheuses et militantes déterminées, qui œuvrent et luttent tous les jours pour changer les choses. Sandrine Ricci, Martine Hébert, Marlihan Lopez, Ève-Marie Lampron et Lyne Kurtzman, merci d'être aussi passionnées et passionnantes. Je remercie également Carole Boulebsol, Coralie Labelle et Chantal Dubois pour leurs réflexions éclairantes lors des dernières étapes d'interprétation des données. Je

remercie Sylvie Lévesque pour sa grande contribution à ma formation par les nombreuses opportunités de recherche offertes, pour sa rigueur et sa disponibilité. Merci de m'avoir transmis, tôt dans mon parcours, la passion de la recherche.

La maîtrise m'a aussi permis de rencontrer des collègues, devenues amies. Merci à Anne-Julie et à Marily d'avoir rendu ce parcours drôlement plus décomplexé. Merci pour votre bienveillance, votre intelligence et votre humour : vous êtes formidables ! Merci aux filles du labo pour votre entraide constante et pour les bonnes énergies : Lyanna, Katherine et Laurie. Des ami.es m'ont particulièrement soutenue tout au long de ce parcours. Merci Maude pour toutes nos conversations qui ont su aiguiller ma pensée et pour notre douce amitié qui traverse les années. Merci Caroline pour ces moments de soutien mutuel lors des périodes difficiles qu'apportent parfois les cycles supérieurs, et merci Antoine de tempérer nos élans d'insécurité en plus d'avoir si souvent résolu mes problèmes informatiques. Merci Alexandra pour les discussions éclairantes et empreintes de sensibilité. Merci à mes parents qui ont toujours cru qu'il n'y avait pas de défis que je ne pouvais relever. Un merci tout particulier à Vincent, mon complice, qui, à travers tout ce parcours, m'a appuyée, rassurée et encouragée.

Pour conclure, je voudrais remercier toutes les personnes, et plus particulièrement toutes les femmes, qui ont participé à ESSIMU. Votre contribution a permis de qualifier et quantifier les situations de violences sexuelles qui se produisent dans nos universités québécoises. Merci de nous avoir fait confiance en nous partageant votre témoignage. Vous avez contribué à alimenter le discours social sur les violences sexuelles et à la mise en branle, par l'urgence qu'incite les résultats, d'initiatives politiques et sociales sans précédent. Je vous souhaite, par la force de nos revendications et dénonciations, de forger une société consciente et empathique.

AVANT-PROPOS

L'écriture de ce mémoire s'est fait au même moment où les violences sexuelles ont été décriées et dénoncées, au Québec comme aux États-Unis, en France, au Chili et plusieurs autres. Les fils d'actualité et les journaux ont fait état des vagues #MoiAussi, #MeToo, #BalanceTonPorc, pour s'en tenir qu'aux versions francophones et anglophones. À cela avait bien sûr précédé le mouvement #AgressionNonDénoncée et un long historique de luttes féministes. Alors que je menais mes réflexions sur les mécanismes menant certaines femmes à minimiser voire nier les violences sexuelles qu'elles ont subies, l'actualité rapportait quotidiennement des événements de violences sexuelles perpétrés par des hommes à l'endroit de femmes. La force de ces mouvements s'est également rendue, bien sûr, dans les foyers, entre amies, entre collègues, entre femmes. Comme bien d'autres, j'ai constaté que le partage de ces histoires, malheureusement trop communes, fait état d'un problème social aux racines profondes. La réception de toutes ces histoires, publiques ou non, a certes eu un impact sur l'écriture de ce mémoire, qui a parfois été entravé d'un sentiment d'impuissance et d'une fatigue diffuse. Le micro-poème de Nayyirah Waheed pose les mots justes sur cet état : « *all the women in me. are tired.* ».

Cette fatigue, parce que partagée par plusieurs, a aussi agi comme force mobilisatrice. Il n'est pas clair actuellement l'impact concret qu'ont eu toutes ces dénonciations et cette mise au jour des violences sexuelles. Toutefois, plusieurs victoires peuvent être comptées. De celles-ci, j'espère, se trouve une reconnaissance facilitée de la violence sexuelle pour toutes celles qui les subissent et pour, bien sûr, toutes ces personnes qui, directement ou non, voient, entendent ou commettent ces violences. Cette tolérance collective et individuelle face à la violence sexuelle n'est plus possible.

Le langage n'est pas uniquement cet outil qui nous permet de communiquer, de transmettre nos expériences, de nous les remémorer et de construire des liens sociaux, il est avant tout le moyen par lequel nous codifions et conceptualisons le monde.

Romito, 2006, p. 80

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	iv
RÉSUMÉ	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE	3
1.1 La conceptualisation de la violence sexuelle	4
1.2 L'émergence du concept « <i>hidden rape</i> »	6
1.3 Quantifier la non-reconnaissance de la violence sexuelle	7
1.4 La pertinence scientifique et la question de recherche	10
CHAPITRE II ÉTAT DES CONNAISSANCES.....	13
2.1 La prévalence de la violence sexuelle en milieu universitaire	13
2.2 Les apports des approches quantitatives et qualitatives dans l'étude des qualifications de la violence sexuelle	15
2.3 La terminologie choisie : les qualifications de la violence sexuelle subie	17
2.4 Les éléments pouvant moduler la qualification adoptée.....	18
2.4.1 Adhésion au script et aux mythes liés au viol	19
2.4.2 Niveau de détresse et répercussions vécues suite à la victimisation sexuelle	22
2.4.3 Délai depuis l'événement de violence sexuelle	23
2.4.4 Dévoilement de la situation de violence sexuelle	23
2.4.5 Caractéristiques de la personne ayant commis les gestes de violence sexuelle.....	24
2.4.6 Contexte de l'événement de violence sexuelle	24
2.5 Les effets de la qualification adoptée sur le bien-être psychologique	26
CHAPITRE III CONTEXTE THÉORIQUE	27
3.1 La violence masculine occultée par les personnes victimes (Patrizia Romito) .	27
3.2 Compréhension féministe des mythes et scripts liés aux violence sexuelles	28
3.3 Une catégorisation des qualifications (Melanie S. Harned)	30

3.4	Les objectifs de recherche	31
CHAPITRE IV MÉTHODOLOGIE		32
4.1	L'enquête ESSIMU comme source des données.....	32
4.2	La collecte de données.....	33
4.3	L'échantillonnage et les critères d'inclusion	34
4.4	L'extraction des données de la banque ESSIMU	35
4.5	L'analyse de contenu des données articulée sur un continuum de qualifications	36
4.6	Considérations éthiques.....	37
4.7	Le portrait du sous-échantillon à l'étude.....	38
CHAPITRE V ARTICLE		40
CHAPITRE VI DISCUSSION		80
6.1	L'importance des repères dans la qualification de la violence sexuelle.....	80
6.2	Les difficultés à identifier le caractère violent de la situation.....	81
6.3	L'aspect parfois temporel du processus de reconnaissance.....	82
6.4	Recommandations pour la prévention et l'intervention.....	82
6.5	Pistes de recherches futures.....	84
CONCLUSION.....		86
ANNEXE A Certificat d'éthique de ESSSIMU		88
ANNEXE B Accusé de réception d'un membre du comité de direction de la revue scientifique.....		90
ANNEXE C Liste complète des catégories conceptuelles.....		92
RÉFÉRENCES.....		94

RÉSUMÉ

Les mécanismes qui sous-tendent l'identification ou non d'une situation en tant que violence sexuelle influencent la façon de comprendre et de qualifier l'événement subi. Alors que des chercheur.es ont estimé la prévalence de la violence sexuelle malgré sa sous-déclaration, peu ont exploré le témoignage des personnes victimes, qu'elles nomment la situation comme relevant de la violence sexuelle ou non. En s'appuyant sur 247 récits qualitatifs, cette recherche propose une analyse des repères mobilisés par les étudiantes universitaires de premier cycle pour décrire la situation vécue, selon la perception de son caractère inacceptable ou non. Les objectifs sont 1) de décrire les repères interpellés dans la description des situations de violence sexuelle en milieu universitaire subies par les étudiantes universitaires de 1^{er} cycle et 2) d'explorer de quelle façon les discours associés aux mythes et au script liés aux violences sexuelles peuvent moduler la façon de qualifier les situations de violence sexuelle en milieu universitaire subies par ces étudiantes. Cette recherche adopte un cadre d'analyse féministe de la violence sexuelle basée sur les travaux de Romito (2006) et Harned (2005). Les résultats se déclinent en trois grandes catégories : des repères incitent l'identification du caractère inacceptable de la situation vécue, des caractéristiques de l'événement relèguent au second plan le caractère inacceptable de la situation vécue et une ambivalence peut s'immiscer dans la façon de qualifier l'événement subi. D'abord, la majorité des récits font état du caractère inacceptable de la situation, en se basant sur différents repères tels que l'absence de consentement sexuel, la répétition de comportements sexuels non-désirés ou les répercussions vécues à la suite de la violence sexuelle ($n = 162$). Ensuite, des récits ($n = 79$) dévoilent des qualifications qui freinent l'identification du caractère inacceptable de la situation, que ce soit par des termes reflétant une minimisation ou une banalisation des comportements subis ou par une tolérance à l'égard de ce type de situation. Enfin, la troisième catégorie met en lumière une ambivalence dans la façon de qualifier la situation de violence sexuelle subie ($n = 6$). Ces résultats peuvent inspirer la mise en place de stratégies de prévention et d'intervention auprès de la population étudiante universitaire.

Mots clés : Violence sexuelle; étudiantes; consentement sexuel; femmes; qualifications; université

INTRODUCTION

L'actualité couvre fréquemment les situations de harcèlement sexuel et d'agression sexuelle perpétrées par des hommes envers des femmes. Ces violences sexuelles médiatisées, s'étant produites pour certaines dans les milieux de travail ou dans le cadre d'interactions professionnelles, ont mis en lumière l'étendue des contextes dans lesquelles elles se déroulent. Le milieu universitaire n'échappe pas à cette problématique. Différents scandales ont défrayé la chronique. En 2013, l'équipe de hockey de l'Université d'Ottawa a été suspendue en réponse à des accusations d'agressions sexuelles portées contre deux joueurs de l'équipe des Gee-Gees (Bradshaw, 3 mars 2014). En 2014, un « *sticker gate* » a eu lieu à l'UQAM, dénonçant les gestes de harcèlement et de violences sexuelles commis par certains professeurs à l'égard d'étudiant.es (Wolde-Giorghis, 12 novembre 2014). À l'automne 2016, une série d'agressions sexuelles a été commise, en une soirée, à l'Université Laval (Cloutier, 16 octobre 2016). Ces événements ne sont pas sans rappeler la déferlante vague #MoiAussi secouant les médias sociaux et traditionnels à l'automne 2017 qui a fait la lumière, entre autres, sur les situations se produisant dans les milieux universitaires (Pineda, 17 octobre 2017).

Les travaux scientifiques informent que la prévalence des violences sexuelles vécues en milieu universitaire (VSMU) est élevée. Au Québec, l'*Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire : Ce qu'en disent étudiant.es, enseignant.es et employé.es* (ESSIMU) révèle que 36,9 % des étudiant.es rapportent avoir vécu une forme de violence sexuelle depuis leur arrivée à l'université (Bergeron et al., 2016). Toutefois, toutes ces personnes ne qualifieront pas les gestes comme étant violents ou inacceptables. Une récente méta-analyse états-unienne suggère que 60,4 % des

personnes victimes de violence sexuelle n'identifieraient pas l'événement ainsi (Wilson et Miller, 2016). Ces personnes qualifieraient plutôt l'événement comme étant une relation sexuelle décevante ou résultant d'un manque de communication.

Peu d'études s'intéressent aux différentes façons de qualifier un événement de violence sexuelle de la perspective des personnes victimes. En effet, la majorité des études portant sur la qualification (*labeling, unacknowledged rape*) adopte une approche quantitative, en plus de se limiter à l'agression sexuelle au sens légal du terme. Considérant que cette non-reconnaissance de la violence sexuelle ou de son caractère violent est présente chez une proportion de personnes qui les subissent, il est nécessaire d'étudier ces différentes façons de nommer et de qualifier les situations de violence sexuelle afin de contribuer à une compréhension plus spécifique de celles-ci.

Ce mémoire est un mémoire par article. Cet article, qui a été soumis à une revue scientifique (Rousseau et Bergeron, accepté sous conditions, avril 2019), est présenté au chapitre V et relate les principaux résultats de cette étude. Les autres chapitres du mémoire respectent un format classique : problématique, état des connaissances, cadre conceptuel, méthodologie, article, discussion et conclusion.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Depuis quelques dizaines d'années, des chercheur.es s'intéressent à la non-reconnaissance de la violence sexuelle par les personnes qui la subissent (Koss, 1985; Koss et Oros, 1982). Pour estimer la prévalence de cette sous-déclaration de la violence sexuelle, les recherches quantitatives sur le sujet s'appuient de façon majoritaire sur le *Sexual Experiences Survey* (SES), développé par Koss et Oros (1982) et révisé par la suite (Koss et Gidycz, 1985; Koss *et al.*, 1987). Les résultats obtenus sont dichotomiques, en ce sens où les items renseignent sur la reconnaissance ou non de la situation d'agression sexuelle subie, en classant d'un côté les femmes s'identifiant comme victimes (*acknowledged victim*) et de l'autre, les femmes qui ne se reconnaissent pas comme victimes (*unacknowledged victim*) (Bondurant, 2001; Conoscenti et McNally, 2006; Donde, 2016; Fisher *et al.*, 2003; Kahn *et al.*, 2003; Koss, 1985; McMullin et White, 2006). Une autre approche quantitative est généralement utilisée, soit l'approche de l'étiquetage (*labeling approach*), qui permet à la personne de s'auto-définir comme victime ou non-victime selon une liste d'items variant de « je ne crois pas avoir été victime d'une agression sexuelle/viol » à « je crois être victime d'une agression sexuelle/viol » (Orchowski *et al.*, 2013).

Bien que ces approches permettent d'estimer la prévalence de la non-reconnaissance de la violence sexuelle par celles qui la subissent, elles mettent en lumière l'intérêt d'examiner la question selon une perspective qualitative. En effet, peu d'études ont exploré les éléments qui favorisent la reconnaissance de la violence sexuelle ou ceux

qui la brouillent. Peu d'études ont aussi examiné les liens entre les différentes formes de violence sexuelle et la reconnaissance de celles-ci, en ne se limitant pas à l'agression sexuelle telle que définie légalement. De ce fait, des éléments restent à clarifier pour mieux comprendre ce phénomène auxquels la présente recherche apporte un éclairage. Par exemple, les personnes rapportant avoir vécu de la violence sexuelle expriment-elles des propos qui tendent à banaliser ces situations, ou bien y reconnaissent-elles le caractère inacceptable ? De quelle façon l'adhésion aux mythes ou au script liés aux violences sexuelles influence la représentation de l'événement subi ? Par le biais des récits de violence sexuelle recueillis dans le cadre de l'enquête ESSIMU (Bergeron et al., 2016), la présente recherche approfondit ces éléments auprès d'un échantillon d'étudiantes universitaires pour mieux comprendre la façon dont elles nomment et qualifient ces événements. Le terme « qualification » est utilisé dans ce mémoire dans le but de faire état des éléments pouvant moduler l'identification du caractère inacceptable de la situation de violence sexuelle¹.

Ce premier chapitre présente d'abord la conceptualisation de la violence sexuelle sur laquelle s'appuiera ce mémoire. Ensuite sera exposé l'émergence du concept de « *hidden rape* » qui a mené à l'exploration de la prévalence et des facteurs liés à la non-reconnaissance de la violence sexuelle. Enfin, la pertinence scientifique sera démontrée et les questions de recherche dévoilées.

1.1 La conceptualisation de la violence sexuelle

Dans ce mémoire, les termes « agression sexuelle », « viol » et « violence sexuelle » seront tour à tour employés afin de rendre compte de façon exhaustive des résultats des

¹ Pour plus de détails sur l'opérationnalisation du terme « qualification », voir la section 2.3

études empiriques mobilisées. Dans l'optique de bien situer le lectorat, une définition de la violence sexuelle est explicitée.

À la différence de l'agression sexuelle et du viol qui renvoient à des définitions légales, la violence sexuelle est un terme social de plus en plus utilisé. Ce terme a pour avantage d'être inclusif des diverses formes de victimisation sexuelle n'étant pas nécessairement incluses dans les articles de loi, d'autant que les dispositions légales varient d'un pays à l'autre. Aux États-Unis, les *Centers for Disease Control and Prevention* définissent la violence sexuelle comme un comportement sexuel commis contre une personne sans que cette personne ait donné un consentement libre (Basile *et al.*, 2014). Cela inclut notamment l'usage de pressions répétées ou de menaces à la réputation pour contraindre les gestes sexuels, de même que des comportements sans contact physique comme du harcèlement sexuel verbal ou des sifflements. Le partage en ligne non-consensuel d'images à caractère sexuel, l'exposition des parties génitales et le visionnement caché d'autres personnes nues ou ayant des rapports sexuels sont aussi inclus dans la définition de certains travaux (Cook *et al.*, 2018). Condition féminine Canada s'appuie sur la définition de l'Organisation mondiale de la santé (2013) pour définir la violence sexuelle comme étant « tout acte sexuel, tentative d'acte sexuel ou tout autre acte exercé par autrui contre la sexualité d'une personne en faisant usage de la force, quelle que soit sa relation avec la victime, dans n'importe quel contexte » (p. 2). Condition féminine Canada ajoute que la violence sexuelle comprend également la cyberviolence qui se traduit notamment par des menaces ou du harcèlement par le biais des technologies de l'information (Benoit *et al.*, 2015).

Dans ce mémoire, ce terme sera privilégié. Il traduit également des trois formes de violence sexuelle examinées dans l'enquête ESSIMU (harcèlement sexuel, comportements sexuels non désirés et coercition sexuelle²).

1.2 L'émergence du concept « *hidden rape* »

Depuis plusieurs décennies, des chercheurs s'intéressent à la non-reconnaissance des situations de violence sexuelle chez les personnes les ayant subies. Mary Koss fût la première chercheuse à identifier ce phénomène qu'elle nomma « *hidden rape* », à l'aide de son outil de mesure, le *Sexual Experiences Survey* (SES ; Koss et Oros, 1982). Alors que les recherches confirment la présence élevée de la violence sexuelle, peu de situations de violence sexuelle sont rapportées aux autorités. Une explication possible est que des personnes victimes n'identifient pas l'événement comme une forme de violence sexuelle. Koss (1985) stipule qu'avec des instruments de mesure dont les items comportent le terme « victime de viol », les études ne comptabilisent pas les femmes qui n'identifieraient pas ce qu'elles ont vécu ainsi, bien que l'événement corresponde à la définition opérationnelle de l'agression sexuelle ou du viol³. Elle définit ces femmes comme étant des « victimes non-reconnues » :

An unacknowledged rape victim is a woman who has experienced a sexual assault that would legally qualify as rape but who does not conceptualize herself as a rape victim. This type of victim is unlikely to report her experience to the police or to volunteer for advertised research seeking rape victims. (Koss, 1985, p. 195)

² Pour plus de détails sur les formes de violence sexuelle à l'étude, consulter le chapitre IV Méthodologie

³ Le terme « viol » est fréquemment utilisé dans la littérature anglophone étatsunienne car il renvoie aux articles de loi. Au Canada, le terme « agression sexuelle » est privilégié pour les mêmes raisons. Les termes seront utilisés selon l'usage des chercheurs cités.

La majorité des items de l'instrument de mesure du SES (11 sur 13), de type comportemental, décrivent des relations sexuelles avec pénétration perpétrées sans le consentement de la femme, avec différents degrés de coercition, de menace et de force physique. Un seul item fait référence à une relation sexuelle consensuelle. Le mot « viol » ne figure pas dans les 12 premiers items. Le dernier item du questionnaire est libellé ainsi : « avez-vous déjà été violée ? ». Dès lors, il est possible d'indiquer avoir subi des relations sexuelles forcées répondant à la définition légale de l'agression sexuelle sans se considérer victime d'agression sexuelle en répondant « non » au dernier item du questionnaire. Sur ce dernier point, l'étude menée par Koss (1985) auprès de 2 016 étudiantes universitaires, a révélé que 43 % des femmes rapportant des expériences concordant avec la définition légale d'une agression sexuelle n'identifiaient pas l'événement vécu de cette manière.

1.3 Quantifier la non-reconnaissance de la violence sexuelle

Depuis l'étude menée par Koss (1985), plusieurs chercheur.es se sont intéressé.es à la problématique de la (non-)reconnaissance de la violence sexuelle par les personnes qui la subissent. De façon générale, les estimés de prévalence auprès des étudiantes universitaires qui s'appuient sur le SES varient entre 33 % et 60 %, selon l'échantillonnage (Bondurant, 2001; Conoscenti et McNally, 2006; Fisher *et al.*, 2003; Littleton *et al.*, 2006). Selon une récente méta-analyse recensant des études de deux types d'approches méthodologiques (SES de type comportemental et étiquetage), les pourcentages d'étudiantes universitaires qui ne reconnaissent pas avoir vécu une agression sexuelle se situent en moyenne à 62,7 %, ce qui est plus élevé que la population non-universitaire du même âge (50,0 %) (Wilson et Miller, 2016).

D'autres études optent pour l'étiquetage de la situation (*labeling*), principalement employée dans le cadre de méthodologies quantitatives. Il s'agit de suggérer une liste d'étiquettes (items) à partir de laquelle la participante identifie celles qui décrivent le

mieux l'événement subi. Des études adoptent cette méthodologie dans le but de s'éloigner d'une compréhension dichotomique de la reconnaissance de la violence sexuelle (LeMaire *et al.*, 2016; Orchowski *et al.*, 2013; Peterson et Muehlenhard, 2004). Ainsi, Fisher et collaborateurs (2000) ont observé que pour près de la moitié de leur échantillon d'étudiantes universitaires, l'agression sexuelle subie n'était pas clairement identifiée comme étant un crime ou alors, l'agresseur n'était pas considéré comme mal intentionné lorsqu'il a posé les gestes. Dans un échantillon de 138 étudiantes universitaires ne reconnaissant pas la violence sexuelle subie, 66,3 % estiment que l'événement résulte d'une mauvaise communication et 4,8 % identifient la situation comme étant un crime autre qu'une agression sexuelle (Cleere et Lynn, 2013). L'étude de Littleton et collègues (2017), menée auprès de 319 étudiantes universitaires ayant subi de la violence sexuelle, révèle que 47,9 % de celles-ci ne sont pas certaines quant à la façon de nommer l'événement subi, 8,8 % qualifient l'événement de mauvaise expérience sexuelle et 5,7 % mentionnent que l'événement relève de la séduction.

Afin de déterminer les raisons sous-jacentes à l'identification ou non de la violence sexuelle, des chercheur.es ont adopté une approche méthodologique qualitative. Une étude a révélé que les femmes peuvent s'attribuer la responsabilité de la situation (ex. ne pas avoir refusé verbalement les comportements sexuels), juger que la situation n'est pas grave car elle n'implique pas de violence physique ou n'entraîne pas de conséquences vécues, ou encore considérer la sexualité masculine comme étant incontrôlable (Harned, 2005).

D'autres études ont documenté les raisons de la non-reconnaissance de la violence sexuelle en relation avec les mythes liés au viol et le script de l'agression sexuelle. C'est le cas de l'étude qualitative de Hlavka (2014) qui révèle que des participantes victimes d'agression sexuelle alors qu'elles étaient mineures se sentent responsables de ne pas avoir été suffisamment claires en exprimant leur non-consentement et déresponsabilisent l'agresseur pour les comportements posés. Les conclusions d'une

étude, sondant 276 étudiantes universitaires qui rapportent au moins une situation d'agression sexuelle, démontrent qu'une plus grande adhésion aux mythes liés aux violences sexuelles prédirait une moins grande reconnaissance de la situation comme étant une agression sexuelle (LeMaire *et al.*, 2016). Les résultats de Littleton et collègues (2009), ayant questionné 109 étudiantes universitaires décrivant avoir vécu une agression sexuelle ou un rendez-vous intime décevant (*bad hookup*), révèlent que ces étudiantes adoptent majoritairement trois façons de concevoir l'agression sexuelle, référant aux scripts liés à l'agression sexuelle. Le discours de ces participantes révèle que l'agression sexuelle est nécessairement : 1) violente et perpétrée par une personne inconnue (37,6 %), 2) facilitée par l'intoxication involontaire d'alcool ou de drogue (30,3 %) et 3) survenant lors d'un rendez-vous amoureux ou intime (37,6 %).

Des études se sont aussi intéressées aux raisons pour lesquelles les femmes victimes de violence sexuelle choisissent de ne pas dévoiler ou dénoncer la situation. L'étude de Fisher et collègues (2003) démontre que 42 % de l'échantillon composé d'étudiantes universitaires ne dénoncent pas l'agression sexuelle subie car elles estiment que l'agresseur a posé les gestes de façon non intentionnelle, alors que 82 % considèrent que l'événement n'était pas suffisamment sérieux pour être dénoncé. Cela concorde avec les résultats de Spencer et collègues (2017) qui dévoilent que la raison la plus souvent invoquée pour ne pas dénoncer la violence sexuelle chez les étudiantes universitaires interrogées était, pour 29,1 % de l'échantillon, que la situation n'était pas suffisamment grave. Cette raison est également la plus fréquemment rapportée dans l'enquête ESSIMU, ayant sondée 9 284 personnes travaillant ou étudiant dans une des six universités québécoises ayant participé à l'enquête (Bergeron *et al.*, 2016). Ainsi, cela informe sur la façon dont les étudiantes conçoivent et qualifient l'événement de violence sexuelle en milieu universitaire (VSMU) subi. Toutefois, peu d'études proposent une méthodologie qualitative permettant d'identifier les repères mobilisés pour décrire et qualifier l'événement de violence sexuelle subi.

1.4 La pertinence scientifique et la question de recherche

Les sections précédentes révèlent l'intérêt d'examiner le phénomène de la reconnaissance de la violence sexuelle en explorant les qualifications employées par les personnes victimes par le biais d'une méthodologie qualitative. La présente recherche vise à contribuer à cet objet d'étude en s'appuyant sur les récits d'étudiantes de 1^{er} cycle recueillis dans le cadre de l'enquête ESSIMU. La question suivante guide cette recherche : à partir des récits des personnes ayant répondu au questionnaire ESSIMU, de quelles façons les étudiantes de 1^{er} cycle décrivent et qualifient la situation de VSMU subie, et quels éléments sociaux modulent cette qualification ?

La pertinence scientifique de cette recherche est de documenter, par une méthodologie qualitative, la façon dont les personnes victimes interprètent l'événement de VSMU subi. Les différents repères mobilisés pour construire ce sens, ou encore les facteurs sociaux qui interagissent avec la compréhension de la situation seront examinés. Cette méthodologie permettra d'aller au-delà d'un vocabulaire dichotomique de l'identification de la violence sexuelle comme telle, en positionnant l'environnement social comme acteur dans cette conceptualisation de la victimisation sexuelle. L'analyse des récits dégagera également les facteurs favorisant ou brouillant l'identification de la situation comme étant problématique ou inacceptable. Cette étude entend aussi proposer une analyse selon les multiples formes de violence sexuelle, en ne se limitant pas à l'agression sexuelle. Elle inclut un spectre de violence allant de la violence dite *ordinaire*⁴, qui s'inscrit dans le harcèlement sexuel, jusqu'à l'agression sexuelle. Ce mémoire vise à rendre compte des éléments qui modulent la façon de nommer ou de qualifier la ou les formes de VSMU rapportées, soit le harcèlement sexuel, les

⁴ Pour plus de détails sur la violence *ordinaire*, consulter la section 3.2.

comportements sexuels non désirés et la coercition sexuelle.

Au niveau social, cette étude favorisera une meilleure compréhension du croisement possible entre les mythes et le script liés aux violences sexuelles et les façons de qualifier la victimisation sexuelle subie. En effet, bien que plusieurs études aient traité de l'adhésion aux mythes et au script liés aux violences sexuelles, peu d'études empiriques ont documenté la présence de ceux-ci dans le discours des personnes victimes décrivant les comportements subis (Weiss, 2009). Par ailleurs, le script lié à l'agression sexuelle suggère une conceptualisation étroite de ce qu'est la violence sexuelle, en limitant celle-ci à sa définition légale. Or, l'impact de cette perception limitée peut se traduire par une invisibilisation des autres formes de violence sexuelle qui ne seraient pas considérées comme aussi « graves ». De fait, cette étude permettra de rendre compte des éléments sociaux pouvant moduler la façon dont les personnes victimes comprennent l'événement vécu. De cibler ces mythes et ce script liés aux violences sexuelles dans les stratégies de prévention permet de démanteler les croyances erronées à l'égard de ces comportements en vue de contrer la banalisation et la normalisation de ceux-ci (Savoie *et al.*, 2018). Par ailleurs, une plus grande reconnaissance de l'inacceptabilité des comportements de violence sexuelle peut mener à un taux plus élevé de signalements et de dénonciations (Spencer *et al.*, 2017), et ainsi contribuer à réduire la tolérance sociale et individuelle à l'égard de ces comportements.

La pertinence sexologique de ce mémoire résulte en ses recommandations ciblant la mise en place de stratégies de sensibilisation et d'intervention visant une déconstruction des mythes et du script liés aux violences sexuelles et une identification accrue du caractère inacceptable de ces comportements. Ces stratégies peuvent être destinées aux étudiantes universitaires et aux autres groupes de femmes, tels que les cégépiennes et les femmes du même groupe d'âge dans la population générale (Fisher *et al.*, 2003). Aussi, de développer des stratégies d'intervention visant la reconnaissance de la violence sexuelle en se basant sur des repères encourageraient les

femmes à se sentir légitimes d'être inconfortables dans certaines situations, particulièrement dans celles dites de violence *ordinaire* (Savoie et al., 2018). Bien sûr, cela permettrait aussi de sensibiliser les personnes aux comportements jugés harcelants, coercitifs ou violents dans le but de cesser la perpétration de ceux-ci.

CHAPITRE II

ÉTAT DES CONNAISSANCES

Le chapitre précédent a permis la mise en place du contexte méthodologique et scientifique de la problématique de la (non-)reconnaissance de la violence sexuelle. Ce présent chapitre détaille d'abord la prévalence de la VSMU. Les méthodes de collecte de données actuellement mobilisées dans la littérature sur la non-reconnaissance de la violence sexuelle auprès des étudiantes universitaires seront explicitées, de même que leurs limites. Les connaissances empiriques issues des recherches dans le domaine de la reconnaissance ou de la qualification de la violence sexuelle chez les étudiantes universitaires seront ensuite présentées.

2.1 La prévalence de la violence sexuelle en milieu universitaire

Il convient d'abord de présenter l'ampleur de la violence sexuelle en milieu universitaire. L'une des difficultés rencontrées en ce qui concerne l'estimation de la prévalence de la VSMU est la définition retenue de la violence sexuelle. En effet, certain.es chercheur.es utilisent une définition légale de la violence sexuelle comprenant uniquement l'agression sexuelle, alors que d'autres adoptent une définition inclusive, comprenant notamment le harcèlement sexuel et la coercition sexuelle, prenant par exemple la forme de chantage ou d'intimidation (Fisher *et al.*, 2000; Walsh *et al.*, 2010). Le harcèlement sexuel et tous les comportements sexuels non désirés, verbaux ou non, avec ou sans contact physique, peuvent également s'inscrire dans une définition large de la violence sexuelle (Hill et Silva, 2005).

Une récente recension systématique des taux de prévalence survenant sur les campus, basée sur 34 études parues entre 2000 et 2015, indique que 6 % à 44,2 % des étudiantes et 1,4 % à 3,2 % des étudiants rapportent avoir vécu une situation de violence sexuelle en milieu universitaire, selon une définition inclusive de la violence sexuelle (Fedina *et al.*, 2016). Les résultats de cette recherche révèlent que les formes les plus fréquentes de violence sexuelle survenant sur les campus américains sont les contacts sexuels non désirés et la coercition sexuelle, suivi de l'agression sexuelle en situation d'incapacité (intoxication à la drogue ou à l'alcool), les tentatives d'agression sexuelle et l'agression sexuelle.

Au Canada, le Groupe de travail sur le respect et l'égalité de l'Université d'Ottawa (2015) a révélé que 16 % des femmes et 8 % des hommes ont déclaré avoir vécu au moins une forme d'agression sexuelle sur le campus, depuis leur arrivée à l'université. Ces situations, qui excluent le harcèlement sexuel, renvoient notamment à la dissolution de drogues dans un verre ou l'utilisation de la force physique ou de menaces pour forcer une activité sexuelle. Au Québec, les résultats de l'enquête ESSIMU, ciblant spécifiquement le groupe des 6 554 étudiant.es ayant complété le questionnaire, indiquent que 34,9 % des étudiant.es ont vécu une ou plusieurs formes de VSMU depuis leur entrée à l'université (Bergeron *et al.*, 2016). Il peut s'agir de harcèlement sexuel, de comportements sexuels non désirés ou de coercition sexuelle⁵.

Les femmes sont plus à risque de subir de la VSMU que les hommes, particulièrement lors des premières années universitaires (Banyard *et al.*, 2007; Bergeron *et al.*, 2016; Université d'Ottawa, 2015), de même que les étudiant.es de l'international et les

⁵ Pour connaître les définitions des trois formes de VSMU, se référer à la section 4.2.

étudiant.es s'identifiant à la diversité sexuelle ou de genre (Martin-Storey *et al.*, 2018; Université d'Ottawa, 2015).

2.2 Les apports des approches quantitatives et qualitatives dans l'étude des qualifications de la violence sexuelle

La majorité des recherches recensées s'appuie sur l'instrument de mesure du *Sexual Experiences Survey* (SES) (Koss, 1985; Koss et Oros, 1982). Cet instrument de mesure comprend des items uniquement comportementaux, c'est-à-dire qui décrivent des comportements précis, sans induire de termes liés à la victimisation sexuelle. Fisher et collègues (2000) ont d'ailleurs démontré que les estimés de prévalence de l'agression sexuelle résultant de questions comportementales spécifiques étaient 4 à 11 fois plus élevés que les estimés de prévalence basés sur des questions formulés avec des termes légaux tels que « agression sexuelle ».

Une version plus récente du SES vise à répertorier plus largement les situations de viol, de tentative de viol, de coercition sexuelle et de contacts sexuels non désirés (Testa *et al.*, 2004). Cette version du SES comprend un entretien individuel suivant la complétion du questionnaire, où les participantes sont invitées à décrire l'événement subi. Cette question a été ajoutée dans l'optique de décrire les situations que les femmes considèrent menaçantes, sans qu'elles soient pour autant considérées comme étant de la violence sexuelle. Sur un échantillon de 1 014 femmes, 7 % ont répondu négativement à l'ensemble des items du SES, mais ont indiqué, lors de l'entretien, avoir eu peur d'être agressées sexuellement. Ces situations, nommées « *close-call situations* » dans cette étude, font majoritairement référence à des situations où les femmes ont été exposées à des situations d'exhibitionnisme, ont vécu des attouchements sexuels dans un bar, se sont senties menacées par la proximité physique d'un homme ou ont reçu des commentaires sexuellement suggestifs non-désirés.

Afin de rendre compte des raisons menant à une non-reconnaissance de la violence sexuelle, Koss, Dinero, Seibel et Cox (1988) ont exploré l'étiquetage de la victimisation sexuelle en utilisant quatre étiquettes provenant de leurs analyses : « ne pas se sentir victime », « se sentir victime d'un problème de communication », « se sentir victime d'un crime, mais pas d'un viol » et « se sentir victime de viol ». Layman et collègues (1996), ayant sondé 60 étudiantes universitaires victimes d'agression sexuelle, avaient également procédé au même type d'analyse en suggérant des étiquettes similaires. Littleton et Henderson (2009) ont ajouté les étiquettes suivantes afin de considérer de nouvelles expressions employées par les étudiantes universitaires : « *hook up*/interaction affective, sexuelle ou physique », « *bad sex*/mauvaise expérience sexuelle » et « *unsure how to label their experience*/incertaine quant à la façon de décrire l'événement ». Les étudiantes qui décrivent leur expérience sexuelle non-désirée comme résultant d'un problème de communication constitue le groupe le plus important de victimes non-reconnues (Harned, 2005; Littleton, Tabernik *et al.*, 2009). Peterson et Muehlenhard (2004), quant à elles, ont dressé une liste de 20 étiquettes et ont demandé à 86 étudiantes universitaires de cocher celles qui s'appliquaient à leur expérience. Les étiquettes proposées variaient de « viol » à « expérience sexuelle normale », « bonne expérience sexuelle », « mauvaise expérience sexuelle », « une erreur de ma part » et « une erreur de la part de l'autre personne ».

Orchowski et collègues (2013) proposent plutôt de s'appuyer uniquement sur le sentiment d'être ou non victime pour déterminer la reconnaissance de la violence sexuelle. Par exemple, les choix de réponses varient de « je ne crois pas être victime d'une agression sexuelle/viol » à « je crois être victime d'une agression sexuelle/viol ». Ces différentes méthodes de collecte de données renseignent sur les variations possibles dans la conceptualisation de la situation vécue. Toutefois, ce type d'instrument de mesure n'inclut généralement pas certains choix de réponses, tels que « je ne sais pas », « incertaine » ou « peut-être » (Fisher *et al.*, 2003; Kahn *et al.*, 2003).

Ces exclusions pourraient potentiellement mettre de côté des représentations ambivalentes de la violence sexuelle pouvant être vécues par les personnes victimes.

En réponse aux limites des approches quantitatives mentionnées précédemment, des chercheuses choisissent une méthodologie qualitative dans l'optique d'observer les facteurs pouvant moduler la compréhension des personnes victimes de la violence sexuelle subie, en s'appuyant sur des repères qui favorisent l'identification du caractère violent de la situation (Harned, 2005; Hlavka, 2014; Johnstone, 2016). L'un des apports de l'approche qualitative concerne l'identification de mythes liés au viol dans le discours des personnes victimes. En effet, certain.es chercheur.es ont constaté que l'adhésion à certains mythes, tel que croire qu'une agression sexuelle peut être provoquée par la personne victime, entraîne une compréhension étroite de la violence sexuelle en plus d'augmenter le sentiment d'être responsable pour les comportements subis (Hlavka, 2014; Lonsway et Fitzgerald, 1994). Dans l'optique de décrire ces variations, la présente recherche adopte une approche qualitative.

2.3 La terminologie choisie : les qualifications de la violence sexuelle subie

Tel que présenté antérieurement, la reconnaissance ou non des comportements subis comme étant de la violence sexuelle est fréquemment mesurée à l'aide du SES (Koss, 1985; Koss et Oros, 1982). Les items comportementaux de l'échelle de mesure permettent d'identifier les personnes ayant vécu une agression sexuelle qui ne se définissent pas comme victimes ou ayant été victimisées. Deux catégories émergent de ces analyses : les victimes reconnues et les victimes non-reconnues. Ces termes renvoient à un vocabulaire quantitatif et s'appliquent plus difficilement à une méthodologie exclusivement qualitative. Ce pourquoi, dans ce mémoire, le terme « qualification » sera employé afin de rendre compte de la façon dont les participantes décrivent, nomment et qualifient la situation vécue.

Dans la littérature scientifique anglophone, le terme « *account* » est utilisé pour faire état de ce qui est appelé, dans le cadre de ce mémoire, les qualifications. Plusieurs chercheurs mobilisent ce terme pour être en mesure d'analyser le vocabulaire social présent dans le discours des personnes victimes (Hlavka, 2014; Kavanaugh, 2013). Cette terminologie, proposée par Scott et Lyman (1968), agit comme outil d'analyse pour distinguer les éléments de justifications de la violence sexuelle employés par les personnes victimes. Encore d'actualité, cette terminologie est utilisée dans différentes études vu sa contribution majeure dans la conceptualisation des propos employés pour décrire les situations de violence sexuelle. Avec cette terminologie, il est possible d'explorer à qui la personne victime attribue la responsabilité de l'agression ou comment elle l'interprète (ex. banale, grave) (Weiss, 2009). Cette approche permet notamment d'explorer les facteurs sociaux qui modulent la conceptualisation des expériences individuelles. Ainsi, puisque les individus sont socialisés dans la même culture, mais de façon différente, les personnes victimes pourraient comprendre ce qui s'est produit en s'appuyant sur des stéréotypes ou discours sociaux qui définissent ce qu'est une « vraie » agression sexuelle et une « vraie » victime (Weiss, 2009). Bien que « qualification » ne soit pas la traduction directe de « *account* », ces deux termes visent à illustrer des éléments similaires : la façon dont la victime conceptualise l'événement subi au regard des discours sociaux dominants sur les violences sexuelles.

2.4 Les éléments pouvant moduler la qualification adoptée

Les qualifications s'inscrivent dans une compréhension sociale, mais aussi individuelle et situationnelle de la violence sexuelle. Ainsi, différents facteurs agissent sur les qualifications et peuvent favoriser l'identification de la violence sexuelle ou de son caractère inacceptable, ou au contraire la brouiller.

2.4.1 Adhésion au script et aux mythes liés au viol

L'environnement social joue un rôle indéniable dans l'interprétation de la violence sexuelle. Parmi les facteurs pouvant être recensés, deux sont particulièrement interpellés dans ce mémoire : l'adhésion au script lié au viol (*rape script*) et les mythes liés au viol (*rape myth*). Ces facteurs contribuent à perpétuer un contexte social qui blâme les femmes pour la violence sexuelle subie, en plus de sous-estimer les répercussions de celle-ci (Grubb et Turner, 2012).

Adhésion au script lié au viol (rape script)

Plusieurs études ont évalué l'influence de l'adhésion au script associé au viol sur l'identification ou non de la situation comme étant de la violence sexuelle, notamment chez les étudiantes universitaires (Kahn *et al.*, 1994; Orchowski *et al.*, 2013; Peterson et Muehlenhard, 2004). Puisque ce script lié au viol est entretenu socialement, il peut affecter la façon dont les victimes conceptualisent leur propre expérience (Peterson et Muehlenhard, 2004).

Un script décrit les comportements socialement attendus dans une situation donnée en suivant une chronologie établie (Fiske et Taylor, 1991). Le *rape script* est défini comme étant ce qui guide nos croyances et attentes sur les conditions dans lesquelles l'agression sexuelle est la plus susceptible de se produire (Ryan, 2011). Ceci n'est pas sans rappeler la théorie des scripts sexuels, définie par Gagnon et Simon (1973) comme étant les conditions dans lesquelles l'expression de la sexualité est possible. Ainsi, ces scripts sexuels agissent comme guide visant l'interprétation sociale des situations impliquant un récit sexuel. L'interprétation du récit d'agression sexuelle s'inscrit dans la même logique. En ce sens, le script lié à l'agression sexuelle/viol fait référence à une situation qui serait commise à l'extérieur par un inconnu, généralement armé, qui utilise de la force physique lors de la pénétration (Kahn *et al.*, 1994; Littleton et Axsom, 2003).

De fait, une personne dont l'agression sexuelle s'éloigne du *rape script* pourrait définir autrement sa situation (ex. une relation sexuelle décevante), bien que l'événement corresponde à la définition d'une agression sexuelle (Cleere et Lynn, 2013; Gavey, 2005). Johnstone (2016) soutient que, considérant que la majorité des agressions sexuelles ne concordent pas avec le *rape script*, il n'est pas surprenant que plusieurs femmes ne les reconnaissent pas comme telles. En effet, ce script suggère une conception étroite de ce qu'est une agression sexuelle (Peterson et Muehlenhard, 2004). Puisque seule l'agression sexuelle est reconnue par ce script comme étant « sévère », les autres formes de violence sexuelle peuvent devenir banalisées ou invisibilisées (Deming *et al.*, 2013; Peterson et Muehlenhard, 2004).

À titre d'exemple, Peterson et Muehlenhard (2004) ont sondé 86 étudiantes universitaires ayant subi une agression sexuelle et leur ont demandé de décrire cet événement, tout en évaluant leur adhésion aux mythes et au script lié au viol. Les analyses quantitatives de cette étude révèlent une association significative entre la non-reconnaissance de l'agression sexuelle subie et l'adhésion au script. Kahn et collègues (1994) ont découvert que les participantes reconnaissant avoir été victime de violence sexuelle étaient plus susceptibles que les victimes non-reconnues (62,5 % vs. 4,5 %) de rapporter une agression sexuelle impliquant la force ou la contrainte physique. Les chercheur.es concluent que les victimes reconnues⁶ sont plus susceptibles de rapporter un niveau élevé de violence physique lors de l'agression sexuelle ou autres formes de violence sexuelle (ex. attouchements sexuels), ce qui concorde avec le script.

⁶ Référence aux catégories de Koss (1985), explicitées dans les sections 1.2 et 2.2

Adhésion aux mythes liés au viol (rape myth)

Les mythes liés au viol sont compris comme étant des idéologies culturellement situées et socialement apprises qui excusent la violence sexuelle et qui déterminent les paramètres de ce qui est considéré comme une « vraie » agression sexuelle (Lonsway et Fitzgerald, 1994; Phillips, 2000). Burt (1980) fut la première chercheuse à aborder la théorie des mythes liés au viol en testant empiriquement les prémisses théoriques féministes qui soutiennent que le contexte culturel entretient et rend légitime la perpétration des agressions sexuelles. Elle définit les mythes liés au viol comme étant des croyances erronées à propos du viol (agression sexuelle), de la personne victime et de l'agresseur. Deux des mythes les plus communs sont : la perception qu'une agression sexuelle implique nécessairement de la violence physique et, la croyance que la victime est responsable de l'agression sexuelle subie (Peterson et Muehlenhard, 2004). Ces mythes s'expriment aussi à travers la conception que les hommes doivent initier la relation sexuelle et insister, même si la femme proteste, puisque cela est interprété comme une « fausse » résistance (Harned, 2005; Jozkowski *et al.*, 2017; Littleton *et al.*, 2007).

Des études confirment la prépondérance de mythes liés au viol entretenus chez les étudiant.es universitaires (Hockett *et al.*, 2016; Peterson et Muehlenhard, 2004). En effet, une étude réalisée auprès de 237 étudiant.es universitaires révèle que 41 % de l'échantillon croient que si une femme est agressée sexuellement alors qu'elle est en état d'ébriété, elle est au moins en partie responsable de ce qui s'est produit (Aronowitz *et al.*, 2012). De plus, 23 % des étudiant.es considèrent qu'un rapport sexuel forcé est excitant, et 63 % sont d'accord avec le fait qu'un homme insiste pour avoir un rapport sexuel si la femme l'avait précédemment embrassé (Aronowitz *et al.*, 2012).

Une étude menée auprès de 220 étudiantes universitaires n'ayant pas rapporté la VSMU subie à une instance de l'université, révèle que 29,1 % de celles-ci ne jugeaient pas la

situation comme étant suffisamment grave pour être dénoncée (Spencer *et al.*, 2017). Les chercheuses concluent que les femmes auraient internalisé des messages de la culture dominante qui les encourageraient à rejeter et minimiser la violence exercée sur elles. Les résultats qualitatifs de Deming et collègues (2013) illustrent que l'adhésion à ces mythes se traduit dans le discours des 33 étudiantes universitaires de premier cycle constituant l'échantillon. À la lecture, en groupes focalisés, d'une vignette illustrant une situation d'agression sexuelle, les participantes ont davantage excusées l'homme (agresseur) et blâmées la femme (victime) pour l'agression sexuelle. À cet égard, les chercheuses soutiendraient que d'excuser l'agresseur pour son comportement crée un climat dans lequel les contacts sexuels non désirés sont tolérés.

Une autre étude suggère que les femmes qui identifieraient la situation vécue comme une agression sexuelle rapporteraient significativement moins d'adhésion aux mythes liés au viol que celles qui ne l'identifient pas comme telle (LeMaire *et al.*, 2016).

2.4.2 Niveau de détresse et répercussions vécues suite à la victimisation sexuelle

Le niveau de détresse ressenti ou les répercussions vécues à la suite de l'événement de violence sexuelle incite des étudiantes universitaires à identifier la situation vécue comme relevant de la victimisation sexuelle. En effet, une étudiante victime qualifiant son expérience d'agression sexuelle serait 2,86 fois plus susceptible d'avoir subi une blessure physique lors de l'événement qu'une personne victime ne la qualifiant pas ainsi (McMullin et White, 2006). Les victimes reconnues seraient également plus susceptibles de rapporter des affects négatifs, d'exprimer le sentiment d'être « salies », se sentir confuses, tristes et détachées de la réalité que les victimes non-reconnues (Kahn *et al.*, 2003). À l'inverse, des étudiantes universitaires ne rapportant pas de conséquences physiques sont moins susceptibles d'identifier la situation comme étant une agression sexuelle (Peterson et Muehlenhard, 2004). À noter que les études recensées traitent uniquement de l'agression sexuelle lorsqu'il est question d'évaluer

la relation entre le niveau de détresse ou les répercussions vécues et la reconnaissance de la victimisation sexuelle.

2.4.3 Délai depuis l'événement de violence sexuelle

Le temps semble un élément important dans la conceptualisation de la situation de violence sexuelle pour les personnes victimes. En effet, des situations de violence sexuelle étant survenues il y a plus de trois ans seraient plus fréquemment identifiées comme telles, comparativement à des situations survenues dans la dernière année (Boyle et McKinzie, 2015; Cleere et Lynn, 2013; Donde, 2016). Dans l'étude de Harned (2005), menée auprès de 251 étudiantes universitaires, seulement 35,2 % d'entre elles rapportent leur expérience comme étant de la violence sexuelle au moment où celle-ci s'est produite. La non-reconnaissance de la violence sexuelle serait plus fréquente lorsque cette dernière se serait déroulée dans la dernière année (Littleton *et al.*, 2006). Bien qu'il ne soit pas possible de préciser la temporalité reliée au processus de reconnaissance, il demeure que ce processus serait graduel et dynamique (Harned, 2005; McMullin et White, 2006; Testa *et al.*, 2004).

2.4.4 Dévoilement de la situation de violence sexuelle

Des études révèlent que le fait de dévoiler la situation vécue, c'est-à-dire de se confier à une personne de l'entourage, est associé à une plus grande reconnaissance de la violence sexuelle suite au dévoilement (Harned, 2005; Littleton *et al.*, 2007). Les femmes choisissant de dévoiler la situation serait quatre fois plus susceptibles d'identifier la situation comme étant une agression sexuelle, un viol ou un crime comparativement aux femmes qui ne dévoilent pas (Orchowski *et al.*, 2013). Inversement, les femmes n'ayant jamais dévoilé la situation à quiconque serait plus susceptibles de ne pas reconnaître la violence sexuelle (Littleton *et al.*, 2017).

2.4.5 Caractéristiques de la personnes ayant commis les gestes de violence sexuelle

Des études rapportent que la relation entretenue avec la personne qui commet la violence sexuelle impacte la façon de qualifier celle-ci. Plusieurs études menées auprès d'une population universitaire ont révélé que lorsque la violence sexuelle est perpétrée par le partenaire intime ou romantique de la victime, cette dernière est moins susceptible de définir son expérience comme une violence sexuelle (Cleere et Lynn, 2013; Gross *et al.*, 2006; Littleton *et al.*, 2007). En outre, il semble plus facile de reconnaître la violence sexuelle lorsqu'elle s'est déroulée dans une relation ayant pris fin, par exemple avec un ancien conjoint ou partenaire (Boyle et McKinzie, 2015) ou lorsque l'agresseur n'est pas un partenaire romantique (Clements et Ogle, 2009; Kahn *et al.*, 2003). Littleton et collègues (2017) rapportent que les victimes non-reconnues sont plus susceptibles que les victimes reconnues de rapporter que l'agresseur était un partenaire romantique (35,1 % vs 20,8 %). Cela dit, la majorité des victimes non-reconnues (64,9 %) rapporte que l'agresseur n'était pas quelqu'un avec qui elles avaient une relation romantique. Magley et Shupe (2005) ajoutent que le lien hiérarchique entre l'agresseur et la victime influence également la reconnaissance de la violence sexuelle. Par conséquent, plus l'écart hiérarchique est prononcé, plus la personne victime est susceptible de reconnaître la violence sexuelle comme telle.

2.4.6 Contexte de l'événement de violence sexuelle

Le type de gestes subis aurait également une influence sur la façon de se représenter l'événement. En effet, la fréquence et l'hostilité des comportements harcelants étayent l'identification de la situation comme étant une violence sexuelle (Magley et Shupe, 2005). Des études démontrent que le fait d'avoir vécu de la violence sexuelle comportant également de la violence physique et le fait d'avoir vécu de multiples victimisations entraîne une plus grande reconnaissance de la violence sexuelle (Boyle et McKinzie, 2015; Cleere et Lynn, 2013; Fisher *et al.*, 2003; Koss, 1985; Littleton *et*

al., 2006). Lorsque l'agression sexuelle implique un homme restreignant physiquement une femme, 80 % des victimes identifierait la situation comme telle (Gross *et al.*, 2006). De façon similaire, le fait d'avoir résisté physiquement aux comportements sexuels augmente les probabilités de reconnaître la violence sexuelle (Harned, 2005; Littleton et Axsom, 2003; Littleton *et al.*, 2006). À l'inverse, une femme ayant le sentiment de ne pas avoir suffisamment résisté physiquement serait plus susceptible de se blâmer et de déresponsabiliser l'agresseur (Beres, 2014; Littleton, Grills-Taquechel, *et al.*, 2009).

De plus, si la victime était intoxiquée au moment de l'événement (Hammond et Calhoun, 2007; Littleton *et al.*, 2006), elle serait moins susceptible de reconnaître la situation comme étant de la violence sexuelle. Alors que la consommation d'alcool de l'agresseur est plus souvent mise de l'avant pour nier sa responsabilité, la consommation d'alcool de la victime suggère qu'elle est au moins partiellement responsable de la victimisation subie (Daigle *et al.*, 2008). En effet, des victimes se sentent responsables lorsqu'elles jugent avoir adopté un comportement à risque (ex. intoxication à l'alcool) ou ne pas avoir pris les précautions nécessaires (ex. rester sobre) (Weiss, 2009). Par ailleurs, les victimes intoxiquées au moment de l'événement de violence sexuelle sont plus susceptibles d'étiqueter l'événement comme résultant d'un manque de communication (Orchowski *et al.*, 2013). Cela concorde avec les résultats de McMullin et White (2006) qui révèlent qu'une femme n'ayant pas consommé de l'alcool avant l'événement de violence sexuelle est plus susceptible d'identifier la situation vécue comme telle.

Le consentement sexuel est également un élément important du discours des personnes victimes. L'étude de Fisher et collègues (2003) illustre qu'une femme ayant fortement résisté verbalement (en nommant son non-consentement) était trois fois plus susceptible de considérer la situation comme étant une agression sexuelle. Certaines études relatent que la clarté avec laquelle la victime a le sentiment d'avoir partagé son non-consentement favorise l'identification du caractère violent (Cleere et Lynn, 2013;

Peterson et Muehlenhard, 2007). À l'inverse, le sentiment de ne pas avoir suffisamment exprimé son non-consentement freine la reconnaissance de la violence sexuelle (Harned, 2005), notamment en s'attribuant le blâme (Orchowski *et al.*, 2013).

2.5 Les effets de la qualification adoptée sur le bien-être psychologique

Les études menées sur la qualification de la violence sexuelle ne sont pas unanimes quant à la prépondérance des répercussions positives ou négatives de la reconnaissance de la violence sexuelle chez les personnes victimes. Une étude démontre que la reconnaissance de la violence sexuelle vécue permettrait l'atteinte d'un meilleur bien-être psychologique, puisque cette reconnaissance serait notamment liée à une recherche de soutien psychologique (Clements et Ogle, 2009). Les victimes non-reconnues seraient quant à elles plus susceptibles de poursuivre leur relation avec l'agresseur et ainsi, risqueraient davantage de subir une nouvelle victimisation comparativement aux victimes reconnues (Littleton, Axsom, *et al.*, 2009). Que les femmes ayant subi une situation de violence sexuelle la reconnaissent ou non, les recherches indiquent que l'ensemble des femmes victimes rapportent des niveaux plus élevés de détresse psychologique comparativement aux femmes n'ayant pas vécu de violence sexuelle (Cleere et Lynn, 2013; Littleton et Henderson, 2009).

CHAPITRE III

CONTEXTE THÉORIQUE

Cette recherche s'appuie sur différents référents théoriques, habituellement mobilisés dans l'étude de la reconnaissance de la violence sexuelle chez les personnes victimes. Ce chapitre présentera le travail théorique de Romito (2006) portant sur l'occultation de la violence par les personnes victimes, les théories féministes sur les mythes et script liés aux violences sexuelles pour situer les qualifications dans leur contexte social, puis la catégorisation des qualifications de Harned (2005) qui a inspiré la codification initiale des données.

3.1 La violence masculine occultée par les personnes victimes (Patrizia Romito)

Théoricienne féministe et chercheure-professeure italienne, Romito a orienté ses travaux sur la violence masculine, et plus particulièrement sur son occultation. Dans son livre « Le silence des mortes » (2006), elle propose une compréhension de la reconnaissance de la violence sexuelle par les personnes victimes qui éclaire les analyses de ce mémoire. Elle affirme qu'il manque actuellement une légitimité sociale qui permettrait aux femmes de conceptualiser leur expérience de victimisation sexuelle :

Le nom que nous donnons aux choses, plus exactement le nom que d'autres leur ont donné, ne peut qu'orienter notre perception des choses elles-mêmes et, par conséquent, nos actions et réactions à leur égard. Le langage est en fait un instrument puissant qui peut, selon les cas, brouiller ou éclairer notre vision de la réalité (p. 80-81)

Ainsi, ce langage s'exprime dans les qualifications employées par les personnes victimes, qui s'appuient sur des référents sociaux pour comprendre leur expérience. Pour Romito (2006), le contexte social entraîne plusieurs femmes à s'attribuer la responsabilité de l'agression sexuelle subie, ce qui ne fait qu'accentuer l'invisibilisation de cette forme de violence. La négation de la violence par les victimes elles-mêmes, par minimisation ou déni, n'est pas rare selon cette chercheuse. Romito est d'avis que reconnaître le fait d'avoir été victime peut être douloureux et qu'il n'est pas surprenant que plusieurs femmes évitent de s'identifier ainsi. Cela dit, elle souligne que derrière cette négation se cache un élément structurel d'ordre social : plus les comportements de violence sexuelle s'éloignent du script du viol (*rape script*), plus il devient difficile d'identifier la violence sexuelle comme telle. Cela entraîne une confusion chez les victimes qui viennent à douter de ce qui s'est réellement passé, souvent en s'attribuant une part de responsabilité.

3.2 Compréhension féministe des mythes et scripts liés aux violences sexuelles

Comprise sur un continuum, la violence sexuelle caractérise tant les comportements de harcèlement sexuel que l'agression sexuelle impliquant la pénétration (Kelly, 1987). À l'extrémité du continuum, indiquant non pas la sévérité des comportements mais leur quotidienneté dans la vie des femmes, se trouve la violence *ordinaire* ou quotidienne (*everyday violence*) (Henriksen et Torbenfeldt Bengtsson, 2016; Klein, 2006). Cette forme de violence s'inscrit dans les interactions sociales quotidiennes, pouvant être commise par un inconnu ou non. Il peut s'agir, entre autres, de commentaires ou gestes à connotation sexuelle, observés ou vécus, non sollicités et non désirés (Savoie *et al.*, 2018). Cette violence *ordinaire*, insidieuse, est également difficile à identifier et à nommer. En effet, elle est plus souvent interprétée selon des processus de normalisation et de banalisation (Savoie *et al.*, 2018). Ces processus sont d'ailleurs mobilisés dans l'analyse des récits.

Plusieurs auteur.es proposent une compréhension féministe des mythes liés au viol et postulent que l'adhésion à ces mythes entrainerait une minimisation des problèmes sociaux liés à la violence sexuelle (tel que présenté dans la Section 2.4.1). Burt (1980) a combiné la psychologie sociale et les théories critiques féministes afin d'élaborer un instrument visant à mesurer l'adhésion aux mythes liés au viol (*Rape Myth Acceptance Scale*). Cet instrument est encore utilisé dans des études plus récentes (Forbes *et al.*, 2004; Loiselle et Fuqua, 2007). Edwards et collaboratrices (2011) affirment que ces mythes, encore tenaces, proviennent d'un système patriarcal qui marginalise les femmes dans leur expérience. Ces mythes ne peuvent être compris en dehors des rôles socialement encouragés selon le genre. En effet, l'intériorisation des rôles socialement attribués aux femmes et aux hommes s'expriment dans les rapports intimes et sexuels (Hlavka, 2014), où le rôle des femmes est socialement associé à la passivité et à la soumission, alors que le rôle social des hommes évoque la domination et la pulsion sexuelle (Cahill, 2001). Ces rôles, qui maintiennent une inégalité entre les genres, s'exprimeraient aussi dans le consentement sexuel, où seules les femmes seraient amener à accorder (ou non) leur consentement sexuel (Pateman, 1980). Cette perception problématique contribue également, au plan social, à véhiculer la croyance selon laquelle le non-consentement sexuel des femmes ne serait qu'un consentement voilé visant à émoussiller le plaisir sexuel des hommes. Pateman (1980) ira jusqu'à dire que, de façon générale, un « non » exprimé par les femmes n'est pas perçu socialement comme un refus, en plus de ne pas être pris au sérieux.

Les formes de violence sexuelle seraient également hiérarchisées par « gravité » ou « sévérité », arbitrairement. Certaines manifestations (telle que l'agression sexuelle) seraient jugées plus reprehensibles que d'autres manifestations (telle que la violence *ordinaire* ou le harcèlement sexuel) qui seraient tolérées puisque jugées peu préjudiciables (Hlavka, 2014; Kelly, 1987). Une banalisation peut également survenir lorsque la violence sexuelle est quotidienne, pouvant éventuellement être perçue comme insignifiante ou même inévitable (Savoie *et al.*, 2018). Ces apports féministes

sont intégrés dans la présente recherche pour repérer la présence de mythes liés au viol dans les récits de violence sexuelle.

Le script lié au viol (*rape script*) renvoie à une conception étroite de ce qu'est une agression sexuelle (Peterson et Muehlenhard, 2004). Un scénario s'éloignant de ce script, par exemple dans le cas de harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle n'impliquant pas de pénétration, peut ne pas être identifié comme étant de la violence sexuelle (Johnstone, 2016). Ce script est compris de concert avec les mythes liés au viol puisque ces derniers peuvent en être tributaires. Dans le cadre de la présente recherche, ce concept permet de repérer les qualifications dans les récits suggérant que la VSMU subie s'éloigne du script.

3.3 Une catégorisation des qualifications (Melanie S. Harned)

Dans son étude publiée en 2005, Harned propose une catégorisation qualitative des différentes qualifications formulées par les participantes de son étude afin d'examiner les processus permettant d'identifier les expériences sexuelles non désirées comme telles. Au total, 251 étudiantes universitaires rapportant avoir vécu des comportements de violence sexuelle ont répondu aux questions ouvertes proposées dans le questionnaire. La première question était : « considérez-vous la situation comme étant un abus ou une agression sexuelle ? » [traduction libre]. Les participantes qui ont répondu « oui » étaient invitées à décrire la raison pour laquelle l'événement était considéré comme tel et à répondre à la question suivante : « à partir de quand avez-vous considéré cette situation comme étant un abus ou une agression sexuelle ? » (choix de réponses allant de 1 = immédiatement à 6 = plus d'un an après l'événement). Les participantes qui ont répondu « non » à la question initiale étaient invitées à décrire la raison pour laquelle elles ne considéraient pas l'événement comme tel et à proposer une définition personnelle de l'événement. L'analyse qualitative a permis de faire

émerger des catégorisations spécifiant les raisons pour lesquelles les femmes identifient la violence sexuelle, ou au contraire ne l'identifient pas comme telle.

Les raisons pour lesquelles les femmes identifient la violence sexuelle sont : 1) les éléments liés au consentement (activité sexuelle non-consensuelle, avoir dit non, ne pas souhaiter la relation sexuelle, résistance physique, pression ou coercition subie, incapacité à donner un consentement éclairé) et 2) d'autres éléments (avoir vécu des impacts négatifs ou utiliser un terme similaire pour décrire l'événement). Les raisons pour lesquelles les femmes n'identifient pas la violence sexuelle sont : 1) centré sur la victime (consentement non-valide, absence du consentement, se sentir responsable, ne pas avoir réussi à faire cesser la situation), 2) centré sur l'agresseur (comportements non intentionnels, sentiment d'affection ou d'amour, arrêt des comportements avant l'agression sexuelle), 3) centré sur l'événement (absence de force physique de la part de l'agresseur, absence de pénétration), 4) minimisation (sans gravité, absence de tort subi, dynamique relationnelle homme-femme normale) et 5) autre (n'est pas certaine de la façon d'identifier la situation). Cette catégorisation a inspiré la première ébauche de la codification des données de la présente recherche. Les catégories conceptuelles ont été affinées et réajustées selon le matériel analysé.

3.4 Les objectifs de recherche

La recension des connaissances empiriques sur la problématique de la reconnaissance de la violence sexuelle chez les personnes victimes, détaillée au chapitre précédent, met en exergue les différents enjeux pouvant influencer les qualifications de l'événement subi. Au regard de ces enjeux, les objectifs de cette recherche sont :

- 1) Décrire les repères interpellés dans la description des situations de violence sexuelle subies par les étudiantes universitaires de 1^{er} cycle;
- 2) Explorer de quelle façon les discours associés aux mythes et script liés aux violences sexuelles peuvent moduler la façon de qualifier les situations de violence sexuelle subies par les étudiantes universitaires de 1^{er} cycle.

CHAPITRE IV

MÉTHODOLOGIE

Cette étude présente une méthodologie qualitative et adopte une approche descriptive et exploratoire. La recherche exploratoire a pour objectif de clarifier un problème dont les contours sont plus ou moins définis, en récoltant des données capables d'informer sur ces paramètres (Trudel *et al.*, 2007). Cette approche méthodologique a été privilégiée considérant que peu d'études se sont intéressées, jusqu'à présent, aux qualifications selon un continuum de manifestations de la violence sexuelle survenant spécifiquement en milieu universitaire. Il s'agit donc de documenter le phénomène, à l'aide de questions de recherche exploratoires, en s'intéressant aux différentes qualifications attribuées aux situations de VSMU subies par les étudiantes universitaires de 1^{er} cycle et pouvant être modulées par les discours associés aux mythes et script liés aux violences sexuelles.

4.1 L'enquête ESSIMU comme source des données

Cette étude se base sur les données recueillies par le questionnaire en ligne de l'enquête ESSIMU et s'appuie sur un échantillonnage non probabiliste et de convenance (Gauthier et Bourgeois, 2016). L'enquête ESSIMU s'adressait à toutes personnes étudiant ou travaillant à l'une des six universités participantes au moment de la collecte des données, qui s'est déroulée entre janvier et mai 2016. Au total, 9 284 personnes ont répondu au questionnaire en ligne, qu'elles aient été victimes ou non de VSMU, et 2 057 récits de personnes victimes ont été recueillis dans une section du questionnaire

prévu à cet effet. Le rapport de recherche, qui inclut le questionnaire en ligne développé dans le cadre de l'enquête ESSIMU, peut être consulté sur le site web de l'étude (www.essimu.quebec).

4.2 La collecte de données

Le questionnaire utilisé dans l'enquête ESSIMU comporte 13 sections dont une section qui permettait aux personnes ayant vécu une situation de VSMU de décrire l'événement (section des récits extraite pour la présente étude). Le questionnaire documentait les variables suivantes : les caractéristiques sociodémographiques, la victimisation sexuelle, le contexte dans lequel s'est déroulé la VSMU (ex. salle de cours, activités festives), les conséquences rapportées, le dévoilement ou non de la situation, les raisons du non dévoilement (le cas échéant) et les croyances entretenues à l'égard des violences sexuelles.

Pour recenser les types de manifestations de VSMU subie, la section de la victimisation sexuelle repose sur l'instrument développé par Fitzgerald et ses collègues (1995) qui distingue trois types de violence sexuelle : le harcèlement sexuel (comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais qui se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes), les comportements sexuels non désirés (comportements verbaux et non verbaux offensants, non désirés et non réciproques qui incluent la tentative de viol et l'agression sexuelle) et la coercition sexuelle (chantage en retour de considérations futures liées à l'emploi ou au milieu scolaire). Pour chacun des 21 items comportementaux référant à des gestes de violence sexuelle, la personne indiquait si un autre individu affilié à la même université avait déjà commis ce geste envers elle. De ce fait, il n'était pas demandé à la personne si elle s'identifiait comme victime ou si elle identifiait les comportements subis comme relevant de la violence sexuelle.

Lorsqu'une participante cochait au moins un item comportemental de victimisation sexuelle, une section supplémentaire l'invitait à décrire la ou les situations de VSMU subies, en référence aux items préalablement cochés. Dans cette section, la question suivante était alors posée :

Au début du questionnaire, vous avez répondu avoir vécu au moins un événement de harcèlement ou de violences sexuelles en contexte universitaire. Cette section vous permet de témoigner de cet événement avec une plus grande précision. Votre récit nous aidera à mieux comprendre les gestes, le contexte, le lieu, et tout autre élément que vous jugez pertinent de nous transmettre. Pouvez-vous décrire une des situations vécues en contexte universitaire dont vous avez fait l'objet (une situation survenue une seule fois ou une situation qui s'est répétée dans le temps) ? Les réponses seront traitées de façon anonyme et nous devons effacer toute information permettant d'identifier une personne impliquée. Votre récit ne constitue pas un dévoilement aux autorités ou aux instances de l'université. Il ne sera pas utilisé pour investiguer les personnes impliquées dans les événements, ni intervenir auprès de ces dernières.

Cette boîte textuelle ne comportait pas de limite d'espace. Cette question ouverte a permis de récolter plus de 2 000 récits qualitatifs détaillant la VSMU subie.

4.3 L'échantillonnage et les critères d'inclusion

Dans le cadre de ce mémoire, il a été convenu de procéder aux analyses avec un échantillon d'étudiantes de 1^{er} cycle universitaire. Ce choix s'appuie d'abord sur le fait que près de la moitié (40,6 %) des femmes de l'enquête rapportent avoir vécu une forme de VSMU et que la majorité des personnes ayant subi des VSMU sont des étudiantes de 1^{er} cycle (60,2 %). Ainsi, les critères d'inclusion permettant de délimiter l'échantillon étaient : 1) s'identifier comme femme, 2) être étudiante de 1^{er} cycle, 3) avoir vécu une forme de VSMU depuis l'arrivée à l'université (i.e. avoir sélectionné au moins un item dans la section sur la victimisation sexuelle), et 4) qualifier la situation de VSMU vécue dans le récit. Les qualifications sont comprises comme étant

la façon dont une personne ayant subi une forme de VSMU se représente l'événement. Cela se traduit notamment par les mots et sentiments exprimés, la sévérité perçue, la définition des gestes subis et la représentation de la situation de victimisation. Les critères d'exclusion concernaient la description d'une forme de violence sexuelle ne s'étant pas déroulé dans un contexte universitaire (ex. au cégep) ou d'une autre forme de victimisation (ex. commentaires sexistes, homophobes, etc.).

4.4 L'extraction des données de la banque ESSIMU

Pour cette recherche, tous les récits répondant aux critères d'inclusion ont été extraits de la banque ESSIMU. Le sous-échantillon initial était composé de 275 récits. Ces récits ont été préalablement anonymisés, c'est-à-dire que toute référence nominative a été effacée. Certains récits ont été exclus après une étape préalable de nettoyage ($n = 28$). Plusieurs motifs expliquent ces exclusions. D'abord, certains illustraient une situation où la participante était témoin d'un comportement de VSMU et non victime ($n = 7$), d'autres référaient à de la discrimination ou de l'intimidation ($n = 11$), certains ne permettaient pas une compréhension claire de l'événement ($n = 2$), un récit décrivait une situation en contexte non universitaire ($n = 1$) et quelques-uns contenaient moins de 20 mots, ce qui ne permettait pas une analyse détaillée du récit ($n = 7$).

Au total, 247 récits ont été retenus pour l'analyse. La longueur de ces récits varie de quelques lignes à deux pages. Les réponses colligées grâce à cette question ouverte a permis aux répondantes de détailler l'expérience de VSMU qui s'avère la plus marquante et importante pour elles. Il s'agit d'un échantillon par homogénéisation puisque l'ensemble des récits répondent aux mêmes critères d'inclusion, ce qui assure une certaine homogénéité entre ceux-ci et favorise l'identification des points de convergences dans l'analyse (Pirès, 1997).

4.5 L'analyse de contenu des données articulée sur un continuum de qualifications

La première étape consistait à codifier les données qualitatives recueillies. Lors de cette codification, la question permettant d'identifier les qualifications était: « en quels termes la personne qualifie-t-elle les événements vécus ? ». Par exemple, il pouvait s'agir de justification des comportements de l'agresseur, de banalisation, de responsabilisation, de reconnaissance de la violence sexuelle, etc. À cette fin, le logiciel d'analyse NVivo version 11 a été utilisé afin d'accélérer le processus de codification.

Par la suite, une analyse de contenu a été effectuée de façon systématique pour analyser qualitativement les récits (Paillé et Mucchielli, 2003). L'analyse de contenu vise à faire émerger des catégories conceptuelles. La notion de catégorie conceptuelle est comprise comme étant une production textuelle qui permet l'identification d'un phénomène à travers une lecture conceptuelle des données. Il s'agit, en premier lieu, de procéder à une lecture attentive et approfondie des récits. Ensuite, l'identification et la description des premières catégories sont effectuées. Les unités de sens sont créées et assignées à une étiquette (une courte phrase). Ce premier niveau de catégories conceptuelles est lié aux objectifs de la recherche. La révision et le raffinement des catégories conceptuelles ont par la suite été réalisés en collaboration avec la directrice du projet de mémoire. La dernière étape concerne l'interprétation des données. De ce fait, ce type d'analyse favorise la distinction des propos importants ou récurrents dans le discours des participantes permettant de comprendre la dimension contextuelle et personnelle des récits analysés (Paillé et Mucchielli, 2003). Pour cette étude, les qualifications attribuées aux VSMU ont été examinés selon cette procédure méthodique.

Il importe également de préciser que le but de cette recherche, contrairement à la majorité des articles produits sur les qualifications (*labeling*), n'était pas de déterminer si la personne s'identifiait comme victime ou non à la suite d'une victimisation sexuelle. Cette analyse nous était d'ailleurs impossible puisqu'aucun item ne posait directement

la question aux participantes dans le questionnaire quantitatif. Également, le questionnaire ne demandait pas explicitement aux participantes de nommer, dans leur récit, si elles considéraient la situation comme étant une VSMU. Certaines participantes pourraient concevoir leur expérience ainsi sans l'avoir nécessairement indiqué dans leur récit. Ainsi, les qualifications visent à décrire comment les participantes perçoivent la situation vécue, par exemple en ayant un caractère inacceptable, violent ou problématique. Les analyses menées font donc état de la façon dont la personne rapporte son expérience de VSMU et le caractère qu'elle lui attribue. De fait, les mots employés dans les récits permettent de rendre compte des repères ou qualificatifs employés pour décrire les interactions de violence sexuelle subies. Cela a permis de dégager les éléments-clés de cette qualification. Il a été résolu d'opter pour un continuum pour faire sens des qualifications, allant de qualifications relevant l'absence du caractère violent dans la situation aux qualifications explicitant le caractère violent.

4.6 Considérations éthiques

L'enquête ESSIMU a obtenu l'approbation des comités institutionnels d'éthique de la recherche avec des êtres humains des six universités impliquées⁷, répondant ainsi aux normes établies par le Cadre normatif d'éthique de la recherche avec des êtres humains (Annexe A pour le certificat d'éthique de l'étudiante réalisant son mémoire de maîtrise avec les données ESSIMU). Avant la complétion du questionnaire en ligne, les participant.es devaient lire le formulaire de consentement et donner leur consentement

⁷ Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM (S-705681), Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences de l'UdeM (CERAS-2015-16-183-D), Comité sectoriel d'éthique de la recherche en psychologie et en sciences de l'éducation de l'ULaval (2015-279 / 07-01-2016), Comité d'éthique de la recherche de l'UQAC (602.170.13), Comité d'éthique de la recherche de l'UQO (2287), Comité d'éthique de la recherche Éducation et sciences sociales de l'USherbrooke (2015-46).

libre, éclairé et volontaire en cochant la case prévue à cet effet. Le formulaire de consentement spécifiait que les participant.es pouvaient quitter le questionnaire à tout moment. Par ailleurs, les personnes ayant répondu au questionnaire avaient également accès à une liste des ressources d'aide à consulter au besoin. Pour assurer l'anonymat des participant.es, les récits ont été soumis à un processus d'anonymisation. Ainsi, toutes informations nominatives permettant d'identifier la personne ont été retirées. Les extraits présentés ont été « nettoyés » pour agir à titre d'exemple des différentes qualifications données par les étudiantes et les phrases qui les illustrent le mieux. Le nettoyage des récits comprenait l'élimination des noms de villes et autres identifiants afin de protéger l'anonymat des participantes et la correction des fautes d'orthographe et de grammaire.

4.7 Le portrait du sous-échantillon à l'étude

La majorité (84,4 %) des participantes sont âgées entre 18 et 25 ans. L'échantillon est constitué de 9,7 % d'étudiantes internationales et de 5,7 % d'étudiantes impliquées dans une équipe sportive universitaire. Plus de la moitié de l'échantillon (53,0 %) fréquente l'université depuis 1 à 3 ans, alors que 25,1 % fréquente l'université depuis moins d'une année. Les participantes s'identifient majoritairement comme hétérosexuelles (76,3 %), 10,6 % s'identifient comme bisexuelles, 4,1 % comme queer, pansexuelle ou allosexuelle et 3,7 % comme lesbiennes. Les étudiantes autochtones comptent pour 4,1 % de l'échantillon, alors que les étudiantes appartenant à une minorité visible comptent pour 5,3 % de l'échantillon. Enfin, les étudiantes rapportant un handicap ou un problème de santé (physique ou mental) qui a un impact sur la vie quotidienne constituent 17,9 % de l'échantillon. Le Tableau 1 présente les caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon.

Tableau 1. Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon ($n = 247$)

		<i>n</i>	%
Âge ($n = 244$)	18 à 25 ans	206	84,4
	26 à 35 ans	25	10,3
	36 à 45 ans	10	4,1
	46 ans et plus	3	1,2
Statut étudiant ($n = 247$)	Régulier	223	90,3
	International	24	9,7
Entrée à l'université ($n = 247$)	Moins d'une année	62	25,1
	Plus d'un an à 3 ans	131	53,0
	Plus de 3 ans	54	21,9
Orientation sexuelle ($n = 245$)	Hétérosexuelle	187	76,3
	Minorités sexuelles ⁸	50	20,4
	Incertaine/en questionnement	8	3,3
Équipe sportive universitaire ($n = 246$)	Oui	14	5,7
	Non	232	94,3
Handicap / problème de santé ($n = 246$)	Oui	44	17,9
	Non	195	79,3
	Ne sait pas	7	2,8
Minorités visibles ⁹ ($n = 247$)	Oui	13	5,3
	Non	234	94,7
Communauté autochtone ($n = 245$)	Oui	10	4,1
	Non	235	95,9

⁸ Dans le cadre de cette étude, l'expression « minorités sexuelles » réfère aux participant.es ayant répondu être homosexuel.le, gai.e, lesbienne, bisexuel.le, bi-spirituel.le, *queer*, pansexuel.le, allosexuel.le ou asexuel.le, ou qui ont sélectionné l'option de réponse «Autre» à la question de l'orientation sexuelle.

⁹ Les minorités visibles sont des personnes, autres que les Autochtones, qui ne s'identifient pas ou ne sont pas perçues comme blanches.

CHAPITRE V

ARTICLE

Titre : S'agit-il d'une situation de violence sexuelle ? La qualification de la violence sexuelle subie en milieu universitaire par les étudiantes de 1^{er} cycle

Auteurs :

ROUSSEAU, Catherine¹

BERGERON, Manon¹

¹Département de sexologie, Université du Québec à Montréal, Canada

Remerciements et crédits :

Les auteures désirent remercier les participantes qui ont généreusement partagé leur histoire. Elles remercient aussi Carole Boulebsol, Coralie Labelle et Chantal Dubois pour leur participation aux réflexions entourant l'interprétation des données.

Soutien financier :

Cette recherche a été soutenue financièrement par une bourse des Fonds de recherche Société et Culture du Québec à la première auteure (CR).

Résumé

Les mécanismes qui sous-tendent l'identification ou non d'une situation en tant que violence sexuelle influencent la façon de comprendre et qualifier l'événement subi. Alors que des chercheur.es ont estimé la prévalence de la violence sexuelle malgré sa sous-déclaration, peu ont exploré le témoignage des personnes victimes de la situation vécue, qu'elles y réfèrent comme étant de la violence sexuelle ou non. En s'appuyant sur 247 récits qualitatifs, cette recherche propose une analyse des repères mobilisés par les étudiantes universitaires de premier cycle pour décrire et interpréter la situation vécue, selon la perception de son caractère inacceptable ou non. Les objectifs sont 1)

de décrire les repères interpellés dans la description des situations de violence sexuelle en milieu universitaire subies par les étudiantes universitaires de 1^{er} cycle et 2) d'explorer de quelle façon les discours associés aux mythes et au script liés aux violences sexuelles peuvent moduler la façon de qualifier les situations de violence sexuelle en milieu universitaire subies par ces étudiantes. Cette recherche adopte un cadre d'analyse féministe de la violence sexuelle basée sur les travaux de Romito (2006) et Harned (2005). Les résultats se déclinent en trois grandes catégories : des repères incitent l'identification du caractère inacceptable de la situation vécue, des caractéristiques de l'événement relèguent au second plan le caractère inacceptable de la situation vécue et une ambivalence peut s'immiscer dans la façon de qualifier l'événement subi. D'abord, la majorité des récits font état du caractère inacceptable de la situation, en se basant sur différents repères tels que l'absence de consentement sexuel, la répétition de comportements sexuels non-désirés ou les répercussions vécues à la suite de la violence sexuelle ($n = 162$). Ensuite, des récits ($n = 79$) dévoilent des qualifications qui freinent l'identification du caractère inacceptable de la situation, que ce soit par des termes reflétant une minimisation ou une banalisation des comportements subis ou par une tolérance à l'égard de ce type de situation. Enfin, la troisième catégorie met en lumière une ambivalence dans la façon de qualifier la situation de violence sexuelle subie ($n = 6$). Ces résultats peuvent inspirer la mise en place de stratégies de prévention et d'intervention auprès de la population étudiante universitaire.

Mots clés : Violence sexuelle; étudiantes; consentement sexuel; femmes; qualifications; université

Abstract

The mechanisms underlying the (non-)identification of a situation as sexual violence influence the understanding and qualifying of the event. While researchers have estimated the prevalence of sexual violence despite under-reporting, few have explored the description of the situation experienced by victims, whether they refer to it as sexual violence or not. Based on 247 qualitative narratives, this research proposes an analysis of the contextual cues mobilized by undergraduate university students to describe and interpret the situation, according to the perception of its unacceptability or not. The objectives are 1) to describe the qualifications attributed to situations of sexual violence in university context experienced by undergraduate female students and 2) to explore how the discourses associated with myths and scripts related to sexual violence can modulate the description of these situations. This research adopts a feminist analysis framework of sexual violence based on the work of Romito (2006) and Harned (2005). The results suggest three main categories: contextual cues incite the identification of the unacceptability of the situation, qualifications do not appoint the unacceptable character of the situation and an ambivalence interferes in the qualifying of the event. First, the majority of narratives point to the unacceptability of the situation, based on

different contextual cues such as lack of sexual consent, repetition of unwanted sexual behaviors or consequences experienced as a result of the sexual violence ($n = 162$). Then, some narratives ($n = 79$) reveal qualifications that hinder the identification of the unacceptable nature of the situation, whether by terms reflecting minimization or banalization or by a tolerance towards this type situation. Finally, the third category highlights an ambivalence in how to describe the situation of sexual violence ($n = 6$). These results can inspire the implementation of prevention and intervention strategies for the university student population.

Keywords: Sexual violence; students; sexual consent; women; contextual cues; university

INTRODUCTION

Depuis plusieurs dizaines d'années, des chercheur-es s'intéressent à la non-reconnaissance des situations de violence sexuelle par les personnes les ayant subies. Mary Koss fût la première chercheuse à identifier ce phénomène, nommé « *hidden rape* », à l'aide de son instrument de mesure, le Sexual Experiences Survey (SES ; Koss et Oros, 1982). Son étude, menée auprès de 2 016 étudiantes universitaires, a révélé que 43 % des femmes rapportant des événements concordant avec la définition légale de l'agression sexuelle n'identifiaient pas leur expérience de cette manière (Koss, 1985).

Plus récemment, Wilson et Miller (2016) ont publié la première méta-analyse synthétisant les résultats de travaux empiriques qui présentaient des estimés de prévalence de personnes ayant vécu une situation d'agression sexuelle, mais ne considérant pas la situation comme telle. L'agression sexuelle était définie comme toute expérience sexuelle non-désirée obtenue par la force, la menace de la force ou l'inaptitude de la personne victime à consentir (ex. en état d'ébriété). Les 28 études recensées rapportent des estimés de prévalence de non-reconnaissance de l'agression sexuelle (*unacknowledged rape*) variant de 27,6 % à 88,2 %, avec une moyenne de 60,4 %. Cette méta-analyse illustre également que la population étudiante rapporte des taux plus élevés de non-reconnaissance, comparativement à la population non-étudiante (62,7 % vs 50,0 %) (Wilson et Miller, 2016).

Bien que les méthodes utilisées pour estimer la (non-)reconnaissance de la violence sexuelle puissent varier d'une étude à l'autre, celle fréquemment utilisée consiste à fournir à une personne une liste objective d'expériences juridiquement définies comme une agression sexuelle (Donde, 2016). Les personnes sélectionnent les situations vécues et indiquent ensuite si elles ont déjà été victimes d'agression sexuelle. Les analyses permettent d'identifier deux groupes parmi les personnes victimes : celles qui reconnaissent avoir subi une agression sexuelle sont identifiées comme étant des « victimes reconnues », tandis que celles qui ne reconnaissent pas la situation de la sorte sont identifiées comme étant des « victimes non reconnues » (Wilson et Miller, 2016). Bien que cette méthode soit pertinente pour obtenir des taux de prévalence, elle est néanmoins restrictive puisqu'elle dépeint ce phénomène de manière dichotomique.

Certaines études ont tenté de pallier à cette limite en incluant des qualificatifs qui permettraient de mieux cerner la façon dont les personnes victimes perçoivent la situation de violence sexuelle subie. Par exemple, certaines études suggèrent aux participant.es les termes « malentendu » ou « mauvaise expérience sexuelle » (Littleton et Henderson, 2009 ; Peterson et Muehlenhard, 2004). Dans le même ordre d'idées, Cook (2015) a mené une recherche quantitative en demandant aux personnes victimes d'indiquer si elles considèrent leur expérience comme étant un viol, une agression sexuelle ou une situation non consensuelle sur une échelle de 1 (pas du tout) à 7 (tout

à fait). Les résultats illustrent que 85,7 % des participantes rapportent avoir verbalisé leur non-consentement, mais ne considèrent pas avoir subi une agression sexuelle.

Les études qualitatives révèlent que le discours des personnes victimes de violence sexuelle peut être teinté de normalisation en excusant les gestes de l'agresseur (Deming *et al.*, 2013 ; Weiss, 2009), ou encore de minimisation en considérant les gestes subis comme banals (Kavanaugh, 2013). Harned (2005) a classé les propos d'étudiantes universitaires ($n = 251$) selon l'identification ou non de la violence sexuelle subie. Les résultats démontrent que des participantes se basent sur l'absence de consentement sexuel libre et éclairé ou sur les répercussions négatives ressenties pour qualifier l'événement de violence sexuelle. Quant aux participantes n'identifiant pas la violence sexuelle, elles s'attribuent plutôt la responsabilité de l'événement et concluent que la personne ayant commis les gestes n'était pas mal intentionnée ; d'autres nomment l'absence de force physique ou de pénétration lors de la situation de violence sexuelle, ce qui ne concorde pas avec leur perception d'une agression sexuelle.

Ce qui influence la qualification de la situation vécue

Plusieurs études rapportent l'influence de l'adhésion au script lié au viol (*rape script*) sur l'identification ou non de la situation de violence sexuelle, notamment chez les étudiantes universitaires (Kahn *et al.*, 1994 ; Peterson et Muehlenhard, 2004). Un script décrit les comportements socialement attendus dans une situation donnée (Fiske

et Taylor, 1991). Le script lié au viol est défini comme étant ce qui guide nos croyances et attentes sur les conditions dans lesquelles le viol est le plus susceptible de se produire (Ryan, 2011). Ce script renvoie généralement à l'idée qu'une agression sexuelle est commise à l'extérieur du domicile, par un inconnu généralement armé et violent physiquement lors de la pénétration (Kahn *et al.*, 1994; Littleton et Axsom, 2003). Ainsi, une personne dont l'événement d'agression sexuelle s'éloigne du *rape script* pourrait concevoir autrement cette situation (ex. une relation sexuelle décevante), bien que l'événement corresponde à la définition légale d'une agression sexuelle (Cleere et Lynn, 2013 ; Weiss, 2009). Johnstone (2016) soutient que, considérant que la majorité des agressions sexuelles/viols ne concordent pas avec le *rape script*, il n'est pas surprenant que plusieurs femmes ne les reconnaissent pas comme telles.

Les mythes sur le viol (*rape myths*) auraient aussi une influence sur la représentation de la violence sexuelle chez les étudiantes universitaires (Hockett *et al.*, 2016; Peterson et Muehlenhard, 2004). Ces mythes sont compris comme étant des idéologies culturellement situées et socialement apprises qui excusent l'agresseur et qui déterminent les paramètres de ce qui est considéré comme une « vraie » agression sexuelle (Lonsway et Fitzgerald, 1994). Burt (1980) fut la première chercheuse à aborder ce concept en testant empiriquement les idées théoriques féministes qui soutiennent que le contexte culturel entretient et permet la perpétration des agressions sexuelles. Ces mythes peuvent s'exprimer, par exemple, par la perception que la

personne victime est responsable de l'agression sexuelle subie (ex. si la personne victime ne résiste pas physiquement, ce n'est pas une agression sexuelle; les femmes l'ont cherché) (Peterson et Muehlenhard, 2004).

Le lien entretenu avec la personne perpétrant les gestes de violence sexuelle aurait une incidence sur la qualification de la situation. En effet, lorsque la violence sexuelle est commise par le partenaire intime ou romantique de la personne victime, cette dernière est moins susceptible de définir son expérience comme une violence sexuelle (Cleere et Lynn, 2013). Enfin, la personne victime serait moins susceptible de reconnaître la situation comme de la violence sexuelle si elle était intoxiquée au moment de l'événement (Littleton et Henderson, 2009), si elle considère ne pas avoir assez résisté physiquement (Cleere et Lynn, 2013) ou ne pas avoir exprimé assez clairement son non-consentement sexuel (Harned, 2005).

Objectifs de l'étude

La recension des connaissances empiriques sur la problématique de la reconnaissance de la violence sexuelle chez les personnes victimes met en exergue les différents enjeux pouvant influencer les façons de qualifier l'événement subi. Afin d'aborder ces enjeux, cette présente étude a pour objectifs : 1) de décrire les repères interpellés dans la description des situations de violence sexuelle en milieu universitaire (VSMU) subies par les étudiantes universitaires de 1^{er} cycle et 2) d'explorer de quelle façon les discours

associés aux mythes et au script liés aux violences sexuelles peuvent moduler la façon de qualifier les situations de VSMU subies par ces étudiantes.

MÉTHODOLOGIE

Procédure et échantillon

Cette étude s'appuie sur les données du questionnaire en ligne de l'*Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire : ce qu'en disent étudiant.es, enseignant.es et employé.es* (ESSIMU), dont l'objectif consistait à établir un portrait des situations des VSMU vécues par les personnes étudiant ou travaillant à l'université au moment de l'enquête (Bergeron *et al.*, 2016). Pour recenser les types de manifestations de VSMU subie, le questionnaire s'est basé sur une conceptualisation des violences sexuelles développée par Fitzgerald et ses collègues (1995) qui distingue trois types de violence sexuelle: le harcèlement sexuel (HS ; comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle et qui se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes), les comportements sexuels non désirés (CSND ; comportements verbaux et non verbaux offensants, non désirés et non réciproques qui incluent la tentative de viol et l'agression sexuelle) et la coercition sexuelle (CS ; chantage en retour de considérations futures liées à l'emploi ou au milieu scolaire). L'instrument compte 21 énoncés exprimant des situations de VSMU. Lorsqu'une participante sélectionnait au moins un item comportemental de

victimisation sexuelle, une section supplémentaire apparaissait pour l'inviter à décrire une ou des situations de VSMU subies. La question posée était la suivante :

Au début du questionnaire, vous avez répondu avoir vécu au moins un événement de harcèlement ou de violence sexuelle en contexte universitaire. Cette section vous permet de témoigner de cet événement avec une plus grande précision. Votre récit nous aidera à mieux comprendre les gestes, le contexte, le lieu, et tout autre élément que vous jugez pertinent de nous transmettre. Pouvez-vous décrire une des situations vécues en contexte universitaire dont vous avez fait l'objet (une situation survenue une seule fois ou une situation qui s'est répétée dans le temps) ?

Cette boîte textuelle ne comptait aucune limite d'espace. Cette question ouverte a permis de récolter plus de 2 000 récits qualitatifs détaillant l'événement de VSMU subie.

Cet article se concentre exclusivement sur les situations de VSMU rapportées par les étudiantes de 1^{er} cycle puisque près de la moitié (40,6 %) des femmes de l'enquête rapportent avoir vécu une forme de VSMU et que la majorité des personnes ayant subi des VSMU sont des étudiantes de 1^{er} cycle (60,2 %). Les critères d'inclusion permettant de délimiter l'échantillon étaient : 1) s'identifier comme femme, 2) être étudiante de 1^{er} cycle, 3) avoir vécu une forme de VSMU depuis l'arrivée à l'université (i.e. avoir sélectionné au moins un item dans la section sur la victimisation sexuelle) et 4) qualifier la VSMU vécue dans le récit. Les qualifications sont comprises comme étant la façon dont une personne ayant subi une forme de VSMU se représente l'évènement. Cela se traduit notamment par les mots et sentiments exprimés, la gravité

perçue et la définition des gestes subis. L'échantillon final se compose de 247 récits et leur longueur varie de quelques lignes à deux pages. Ils ont tous été anonymisés, c'est-à-dire que toute référence nominative a été effacée¹⁰.

Analyses

La première étape de l'analyse des données consistait à codifier les données qualitatives recueillies. Lors de cette codification, la question permettant d'identifier les qualifications était : « en quels termes la personne qualifie-t-elle les événements vécus ? ». Par exemple, il pouvait s'agir de justification des comportements de l'agresseur, de banalisation, de responsabilisation, etc. Par la suite, une analyse de contenu a été effectuée de façon systématique et méthodique pour analyser qualitativement les récits (Paillé et Mucchielli, 2003). L'analyse de contenu vise à faire émerger des catégories. La notion de catégorie est comprise comme étant une production textuelle qui permet l'identification d'un phénomène à travers une lecture conceptuelle des données. Il s'agit, en premier lieu, de procéder à une lecture attentive

¹⁰ Les extraits présentés dans cette section ont été "nettoyés" pour agir à titre d'exemple des différentes qualifications données par les étudiantes et les phrases qui illustrent le mieux ces dernières. Le nettoyage des récits comprenait l'élimination des noms de villes et autres identifiants afin de protéger l'anonymat des répondantes, la correction des fautes d'orthographe et de grammaire.

et approfondie des récits. Ensuite, l'identification et la description des premières catégories sont effectuées. Les unités de sens sont créées et assignées à une étiquette (une courte phrase). Ce premier niveau de catégories est en lien avec les objectifs de la recherche. À cette fin, le logiciel d'analyse NVivo version 11 a été utilisé afin d'accélérer le processus de codage. La révision et le raffinement des catégories ont par la suite été réalisés. La dernière étape concerne l'interprétation des données. Pour cette étude, les qualifications attribuées aux VSMU ont été examinés selon cette procédure.

Portrait de l'échantillon

La majorité des participantes sont âgées entre 18 et 25 ans (84,4 %). Plus de la moitié de l'échantillon (53,0 %) fréquente l'université depuis 1 à 3 ans, alors que 25,1 % fréquente l'université depuis moins d'une année. Les participantes s'identifient majoritairement comme hétérosexuelles (76,3 %), suivi de 10,6 % s'identifiant comme bisexuelles, 4,1 % comme queer, pansexuelle ou allosexuelle et 3,7 % comme lesbiennes.

RÉSULTATS

L'analyse des extraits recueillis a permis de mettre en exergue trois catégories de qualifications regroupant l'ensemble des éléments nommés par les participantes : 1) des repères incitent l'identification du caractère inacceptable de la situation vécue ($n = 162$; 65,6 %), 2) des qualifications relèguent au second plan le caractère inacceptable

de la situation vécue ($n = 79$; 32 %) et 3) une ambivalence s'imisce dans la façon de qualifier l'événement subi ($n = 6$; 2,4 %). Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre d'extraits classés sous la catégorie conceptuelle indiquée. À la suite de chaque extrait est présenté, en italique, les formes de VSMU renvoyant aux items comportementaux cochés par la participante, et le lien hiérarchique déclaré (inférieur, équivalent, supérieur) entre celle-ci et la personne ayant commis les comportements¹¹.

Des repères qui permettent d'identifier la situation comme étant inacceptable

La majorité (64,8%) des participantes qualifient la situation comme étant problématique et désapprouvent les gestes subis. Elles s'appuient sur différents indicateurs ou repères pour employer ces qualifications.

1. « Cette personne n'a pas respecté mon non-consentement » : nommer le caractère problématique de la situation à la lumière du non-consentement (55)

Cette catégorie conceptuelle, qui rassemble le plus grand nombre de participantes, évoque des situations où l'absence de consentement sexuel a agi comme indicateur d'une situation problématique. La majorité de ces récits présente un amalgame des

¹¹ À noter que les participantes ont pu rapporter plus d'un événement de VSMU lorsqu'elles ont cochés les items comportementaux de victimisation sexuelle, mais décrire qu'un seul événement dans le récit.

formes de VSMU et au moins une forme de CSND. Les participantes précisent avoir refusé verbalement les comportements à caractère sexuel de l'agresseur.

Relation sexuelle sans consentement. Même après avoir dit non, la personne est entrée dans la chambre où j'étais couchée chez une amie. *(HS, CSND; lien hiérarchique équivalent et supérieur)*

D'autres récits illustrent les tactiques de manipulation ou d'intimidation utilisées par l'auteur des comportements de VSMU pour obtenir des relations sexuelles et ce, alors que l'étudiante avait refusé les comportements sexuels.

Un étudiant m'a envoyé des photos de son sexe via Facebook. Il avait obtenu des photos nues de moi et a sous-entendu qu'il pourrait les publier en ligne pour m'humilier publiquement. De plus, il m'a invité à de multiples reprises chez lui et m'a fait sentir mal de ne pas avoir des relations sexuelles avec lui lorsque je lui ai dit que je ne voulais pas. *(CSND, CS; lien hiérarchique équivalent)*

Certaines participantes mentionnent avoir ressenti de la peur ou avoir été en état d'ébriété, les empêchant de consentir aux activités sexuelles. Parfois, l'insistance des gestes de l'autre personne vient à « épuiser » l'étudiante qui cède sans consentir.

Il est arrivé plusieurs fois qu'un ami proche ait tenté d'avoir des contacts physiques et sexuels avec moi. Malgré ma réticence et le fait que j'aie dit non, il continuait. Cela pouvait être autant des blagues sexuelles à mon égard, parfois même en public, ou le fait de toucher mes fesses lors de fêtes d'amis, à essayer de m'embrasser, etc. J'ai toujours dit non et certains contacts physiques sont quand même arrivés, parfois parce que je n'avais plus la patience et la force de dire non. *(HS, CSND, CS; lien hiérarchique équivalent)*

Il a insisté longuement malgré ma volonté de vouloir retourner chez moi. C'est là que j'ai eu peur, car je sentais que je n'étais plus en contrôle ou respectée. Je sentais que je n'avais pas le choix. [...] Mais même si j'avais décidé de me

séparer de son étreinte et courir de toutes mes forces pour partir... j'étais nue et il était plus rapide que moi et plus fort. J'ai donc « coopérée ». (*HS, CSND; lien hiérarchique équivalent*)

L'insistance semble permettre à plusieurs participantes de classer les gestes comme étant du harcèlement sexuel, considérant qu'elles avaient maintes fois refusé les comportements ou les invitations à caractère sexuel de l'autre personne.

J'avais l'impression d'être harcelée, il me demandait presque tous les jours quand nous pourrions nous revoir. Il trouvait aussi que je ne répondais pas assez rapidement à ses messages et que je ne m'intéressais pas à son quotidien. Il s'est mis à me poser des questions par rapport à ma sexualité (indiscrètes et vulgaires), et je lui ai dit plusieurs fois que je ne souhaitais pas parler de cela avec lui (nous n'étions pas intimes du tout). Il s'excusait, mais recommençait quelques jours plus tard. [...] Même quand je lui disais être mal à l'aise ou ne pas vouloir poursuivre la relation, il me répondait que si je le connaissais mieux, je ne penserais pas de cette façon. (*HS, CSND; lien hiérarchique équivalent*)

Certaines participantes rapportent que la forte insistance de l'autre personne les a incitées à user de résistance physique pour faire respecter leur non-consentement sexuel.

La force physique, dans ces récits, est utilisée comme dernier recours.

Lors d'une soirée où j'avais bu de l'alcool, il s'est fait plus insistant dans ses propos. Il m'a effleuré la poitrine "par accident", me prenait le visage dans ses mains et m'a touché les fesses. Il m'a raccompagnée et a entrepris de me mettre en pyjama alors que je lui disais non. Il n'a quitté que lorsque je l'ai repoussé physiquement. (*HS, CSND; lien hiérarchique équivalent*)

2. Le caractère répétitif des comportements : la répétition du malaise et de l'inconfort

(51)

La répétition des comportements de VSMU provoque un malaise et de l'inconfort chez les participantes. Dans ces récits, les tactiques de contacts verbaux ou physiques sont multipliées, malgré le refus des participantes. Deux types de situations sont rapportés. D'un côté, les gestes peuvent être répétés de manière intensive, par exemple lors d'une même soirée, et rendent mal à l'aise les personnes qui les subissent.

Dans les fêtes ayant lieu sur le campus de l'université, un certain nombre de garçons se retrouvent assez saouls et ne vont pas hésiter à approcher les filles. Quelques fois, il arrive qu'ils le fassent avec des gestes très insistants et déplacés, qui me mettent assez mal à l'aise. *(CSND; lien hiérarchique équivalent)*

D'un autre côté, les comportements peuvent persister dans le temps, soit de quelques semaines à plusieurs années. Les participantes tentent alors de mettre fin aux contacts avec l'autre individu, mais parfois sans succès : celui-ci revient à la charge malgré des refus clairs et répétés. Les récits témoignent des répercussions possibles chez les étudiantes (ex. peur, stress, état de vigilance).

Avec le temps, il a changé et a commencé à être harcelant, collant et fatiguant [...] Ça lui arrivait souvent d'arriver dans mon dos ou par surprise pour me prendre dans ses bras et me toucher alors j'ai recommencé à stresser, penser à lui et avoir peur de le croiser à l'université. J'en suis même venue au point où j'ai eu peur qu'il craque et me saute dessus. La prochaine étape était de le menacer de porter plainte à la police pour qu'il n'ait plus le droit d'entrer en contact avec moi. *(HS, CSND; lien hiérarchique équivalent)*

Pour des participantes, elles rapportent plutôt la répétition des gestes posés par différents individus. Dans ces situations, les participantes se sentent moins légitimes de confronter les personnes qui commettent les gestes de VSMU puisque ces comportements sont socialement vus comme « anodins ».

Lorsque je vais au gym, il arrive souvent que des hommes me regardent ou regardent d'autres filles avec beaucoup trop d'insistance et c'est dérangeant. Lorsque j'y vais, c'est pour dépenser de l'énergie et évacuer le stress, et c'est agressant de se faire observer comme si les autres filles ou moi étions des images pornos. Ça n'arrive pas à toute les fois, mais lorsque ça se passe comme ça, je n'en parle pas parce que ce ne sont que des regards et que je ne veux pas déranger pour ça. Ce n'est jamais allé plus loin. *(HS; lien hiérarchique équivalent)*

3. La relation hiérarchique inégalitaire dévoile le caractère répréhensible des comportements (23)

Le lien hiérarchique inégalitaire entre la personne ayant commis les comportements et la participante entraîne le sentiment que la situation est problématique. Pour les situations dévoilant des gestes posés par des enseignant.es envers des étudiantes, les participantes révèlent qu'elles suivaient un cours ou travaillaient avec l'enseignant.e au moment de la VSMU. Des participantes font mention de répercussions sur leur cheminement académique ou professionnel causées par la situation. Par exemple, des propos à caractère sexuel déplacés ou des invitations répétées peuvent inciter l'abandon d'un cours et conséquemment, retarder la diplomation de l'étudiante.

Pour ma part, un chargé de cours me trouvait de son goût et me l'a bien fait sentir. Il m'a ensuite invitée à quelques reprises à prendre un café. J'ai refusé chaque avance et annulé le cours quelques semaines après le début des invitations. J'étais mal à l'aise d'assister au cours et j'avais peur que mes refus changent la façon du chargé de cours de corriger mes examens. (CSND, CS; *lien hiérarchique supérieur*)

Des situations de VSMU surviennent aussi lors des initiations étudiantes où peut s'installer un rapport de force. Ce rapport inégalitaire se distingue tant par sa nature que ses implications du lien hiérarchique entre un.e enseignant.e et une étudiante, bien qu'il demeure contraignant et inadmissible dans le cadre d'une initiation étudiante. Des participantes évoquent le malaise de se sentir obligées de participer aux activités d'initiation organisées. Ces activités sont d'ailleurs parfois jugées dégradantes et humiliantes par les participantes qui fournissent dans leurs récits des exemples de questions sexuelles qui leur étaient posées ou des jeux sexualisés qui leurs étaient imposés par les personnes responsables de l'initiation.

Pendant toute la semaine, ils ont forcé les initiés à faire plein de choses dégradantes. Exemple : faire une cartographie de ses organes sexuels en spécifiant où est le point G et son clitoris, demander à un gars d'exciter une banane et de lui mettre un condom, demander à deux filles de mimer telle position sexuelle, dire à des filles de se *frencher* devant les *blacklist* (les gars seulement) pour obtenir des points pour leur équipe. [...] Ils nous posaient plein de questions et on devait se lever pour dire notre réponse et ils blaguaient là-dessus, par exemple : « hey toi, c'est quoi ton plus gros fantasme ? », « c'est quoi ton histoire sexuelle la plus dégueulasse ? » et ils s'en moquaient bien évidemment. Je ne sais pas trop comment vous expliquez exactement ce qui s'est passé pendant les initiations, mais c'était franchement dégueulasse. (HS; *lien hiérarchique supérieur*)

D'autres rapportent l'esprit de compétition qui est encouragé par les personnes responsables de l'initiation. Cela se manifeste par une pression exercée sur les initiés. Cette pression, parfois qualifiée d'insidieuse, est ressentie par certaines participantes qui alors, pour faire gagner leur équipe, vont se soumettre à des comportements qu'elles auraient autrement refusés. Pour certaines, la consommation d'alcool, additionnée à cette pression ressentie à participer à l'activité, a influencé leur comportement : elles jugent qu'elles n'auraient pas posé certains gestes si elles avaient été sobres.

4. Le tort éprouvé suite à l'événement agit comme indicateur de la gravité de celui-ci : des répercussions qui vont de la colère spontanée à une souffrance persistante (22)

Le caractère problématique de l'événement est également évalué selon les répercussions ressenties. Les réactions immédiates entraînées par l'événement favorisent l'identification de la situation comme problématique. Ces réactions, qui passent de la frustration au dégoût, sont déclenchées par différentes formes de VSMU.

Je marchais sur la [rue]. J'étais rendue à la hauteur de l'entrée [de l'université] lorsqu'un homme accompagné de ses amis s'est penché près de moi et m'a dit près de l'oreille « toi je te baiserais ». Je suis tellement restée surprise que j'en suis restée muette, je ne savais pas quoi répondre à cela et j'ai ressenti une telle colère. *(HS; lien hiérarchique équivalent)*

Pour d'autres participantes, la persistance et l'intensité des conséquences leur permet d'identifier la situation comme étant grave. Des conséquences telles que des difficultés

relationnelles, des tentatives de suicide et de la reviviscence (ex. cauchemars fréquents) ont été rapportées.

Plusieurs invitations à des relations sexuelles et à l'embrasser. Plusieurs manières de me faire sentir mal quand je voulais arrêter de lui parler (par exemple, m'appeler en pleurant). J'avais peur de la situation si j'arrêtais de lui parler vu que nous avions des cours ensemble. [...] La situation au complet, qui a duré plus d'un mois, a pesé très lourd sur mes épaules. J'étais déconcentrée à l'école et j'étais souvent stressée et mélangée. [...] Je suis désormais plus méfiante lorsque je ne connais pas bien les gars (*HS, CSND; lien hiérarchique équivalent*)

5. Les comportements adoptés par plusieurs personnes rendent manifeste le climat sexiste présent à l'université et facilite son identification par les participantes (10)

Dans cette catégorie, des participantes font état du climat ambiant jugé sexiste. Des commentaires sexistes ou du harcèlement sexuel contribuent à alimenter ce climat. Les situations décrites ici se distinguent des situations de VSMU telles que rapportées précédemment, dans la mesure où ces comportements ne peuvent être recensés individuellement puisqu'ils constituent un ensemble de comportements vécus quotidiennement.

Il m'est difficile de cibler un évènement particulier ; ce que j'ai ressenti, c'est plutôt un climat, un environnement très « boys' club » au département dans lequel j'étudiais (alors à l'[nom d'une université]) qui me mettait très mal-à-l'aise (*HS; lien hiérarchique équivalent*)

Les situations évoquées font référence à cette violence dite *ordinaire* qui, tel que nommé par l'une des participantes, tendent à devenir anodines puisque fréquentes.

Toute sortes de situations qui peuvent sembler anodines mais qui s'inscrivent dans le type de violence ordinaire. Comme des commentaires sexistes et opprimants. Que ce soit par un professeur ou un collègue, il arrive souvent que les hommes utilisent leurs privilèges pour opprimer les femmes, et ce sans même s'en rendre compte
(HS, CSND; lien hiérarchique équivalent et supérieur)

6. S'identifier comme victime de violence sexuelle : des situations qui se rapprochent du script lié à l'agression sexuelle (3)

Les participantes dans cette catégorie rapportent avoir subi plusieurs situations de VSMU perpétrées par le même individu, dont l'agression sexuelle avec pénétration par l'usage de la force physique. En ce sens, ces situations concordent davantage avec le script lié à l'agression sexuelle. Dans ce récit, la participante évoque avoir subi un viol de la part d'un collègue étudiant, qui l'a par la suite harcelée avec d'autres hommes dans les espaces publics du campus.

Un événement de violence sexuelle (viol) commis par un étudiant de l'université durant la période d'initiations lors de ma première année d'université. Puis harcèlement par ce même étudiant et ses amis dans les couloirs, tunnels et autres espaces du campus *(HS, CSND, CS; lien hiérarchique équivalent)*

Une identification brouillée du caractère inacceptable de la situation

La seconde catégorie révèle qu'un tiers (32,8 %) des participantes nomment des qualifications qui freinent l'identification du caractère problématique de la situation. Des indicateurs différents de la première catégorie entraînent une difficulté à identifier la situation vécue comme problématique ou violente.

1. Des événements jugés peu ou pas graves : une évaluation selon l'absence de répercussion vécue ou la gravité perçue des gestes (38)

À l'inverse de la première catégorie, l'absence de conséquence observée à la suite de la situation suggère qu'elle présentait que partiellement ou pas du tout un caractère violent. Bien que des sentiments négatifs soient associés à la situation (ex. avoir trouvé la situation irrespectueuse, avoir ressenti un malaise, ne pas avoir été consentante, etc.), des participantes mentionnent qu'elles n'ont pas subi de conséquence suite à cet événement. Pour cette raison, les situations ne sont pas jugées graves.

Collègue de classe qui m'a prise les fesses avec une main durant un party. Je ne voulais pas, lui ai dit et il a retiré sa main. Événement où il y a eu attouchement sexuel sans consentement, mais où il n'y a pas eu de conséquence sur ma personne. La situation ne s'est pas répétée par la suite, il s'agissait d'un moment assez anodin. *(HS, CSND; lien hiérarchique équivalent)*

Des participantes rapportent des événements qu'elles qualifient comme anodins ou insignifiants, bien qu'insistants et non consentants. Les types de gestes vécus sont davantage de l'ordre de regards insistants, d'invitations répétées à des relations sexuelles, de blagues déplacées ou de contacts sexuels non désirés.

C'est aussi des gestes déplacés en soirée après des avertissements multiples... toutes sortes de petits détails trop insignifiants dans leur contexte pour les rapporter. *(HS, CSND; lien hiérarchique équivalent)*

Ce n'est rien de grave, simplement quelques garçons qui font des blagues à caractère sexuel de façon répétitive. Ces dernières me mettent mal à l'aise. *(HS; lien hiérarchique équivalent)*

2. L'individu a commis des gestes déplaisants qui provoquent un malaise, mais de manière involontaire, inconsciente, non intentionnelle ou sans malice (16)

Des participantes considèrent que la personne ayant commis les gestes de VSMU à leur égard n'était pas méchante ni mal intentionnée, mais plutôt maladroite.

Je me suis présentée au bureau d'un entraîneur afin d'obtenir des informations concernant la façon de faire pour intégrer l'équipe sportive universitaire. Il m'a transmis les informations dont j'avais besoin, mais tout au long de la rencontre, je voyais ses yeux se promener de haut en bas (des yeux à la poitrine). Je ne crois pas qu'il faisait cela pour mal faire, j'ose croire qu'il s'agit peut-être simplement d'un tic ? *(HS; lien hiérarchique supérieur)*

Dans certains cas, des participantes doutent de la clarté de leurs signaux de non-consentement lors de la situation de VSMU. Dès lors, les participantes considèrent l'individu ayant commis les gestes comme n'étant pas pleinement responsable d'avoir imposé la relation sexuelle.

Finalement, rendu chez lui nous avons commencé à se « frotter » légèrement, il a commencé à me déshabiller, mais une fois rendu nue, je l'ai repoussé (avec difficulté dû à mon niveau d'alcool) et il ne voulait pas, mais il a fini par me lâcher. Cependant, quelques minutes après, alors que j'étais complètement dans les vapes sur son lit, sur le point de m'endormir, il s'est réessayé et je n'ai pas eu la force et la conscience de le repousser. Nous avons donc eu une relation sexuelle. Je suis retournée chez moi le lendemain matin avant son réveil. Je tiens à dire qu'il était très saoul lui également et qu'au départ je lui disais oui et finalement j'ai changé d'avis. Ce n'est pas une mauvaise personne et je ne crois pas qu'il soit conscient de la situation. *(HS, CSND; lien hiérarchique équivalent)*

Les contextes de fêtes peuvent agir également comme modérateurs dans la qualification de la situation de VSMU vécue. Pour quelques participantes, la récurrence des comportements de VSMU posés par une même personne mène à leur minimisation.

C'est seulement un garçon de mon programme, qui était vraiment insistant lors des party, il ne faisait rien de mal, mais s'arrangeait toujours pour être à deux pas de moi, il me suivait pratiquement à 2 cm toujours, alors que je ne voulais pas le "dater", ça a duré pendant les party de la première session de BAC, mais il n'était pas méchant, juste vraiment fatigant. *(HS, CSND; lien hiérarchique équivalent)*

3. La banalisation des gestes de VSMU : des situations qui ne surprennent pas (13)

Aux yeux de certaines participantes, des comportements de VSMU sont banalisés en raison de leur caractère répétitif ou par le contexte particulier dans lequel ils prennent place. Le caractère répétitif des comportements de harcèlement sexuel rend ces situations banales aux yeux des participantes qui les subissent.

Beaucoup de personnes font des blagues ou des commentaires à caractère sexuel, et parfois ces gens s'avèrent être aussi des étudiants. C'est offensant, mais c'est une situation tellement rendue banale parce que fréquente qu'on ne pense pas à appeler cela une forme de « violence sexuelle ». *(HS; lien hiérarchique équivalent)*

Ça arrive régulièrement que des hommes nous "check" le cul et/ou font des commentaires à ce sujet. [...] Pour ma part, ces situations « anodines » ne m'affectent pas tellement, c'est difficile de ne pas les banaliser... ça fait tellement partie de notre quotidien. *(HS; lien hiérarchique équivalent)*

Des participantes rapportent que les contextes de fête, où il y a souvent consommation d'alcool, laissent place à la survenue, normalisée, de certains comportements sexuels

non-désirés. Par exemple, les participantes font mention d'invitations répétées à prendre un verre et de caresses non-désirées.

Je sais qu'en me rendant dans des party ou bar où les gens ont pris de l'alcool, c'est des situations qui peuvent arriver. Par contre, je m'arrange pour que les hommes comprennent de se tenir loin car je suis en couple et ce n'est pas ce que je recherche en allant dans ces endroits. *(HS; lien hiérarchique équivalent)*

4. La redéfinition de la VSMU : des événements qui ne sont pas identifiés comme tels malgré le sentiment d'inconfort ou l'absence de consentement sexuel (11)

Dans cette catégorie, les récits suggèrent une négation de certaines formes de violence sexuelle (ex. agression sexuelle, harcèlement sexuel). Les participantes n'étiquettent pas la situation vécue avec ces termes car ils ne concordent pas avec leur perception de la situation. Par exemple, des participantes relatent des événements où l'individu a été insistant malgré leur refus et a posé des comportements sexuels sans leur consentement (ex : embrasser, se frotter, mettre les mains sous le pantalon). Les participantes ont nommé leur non consentement, mais jugent la situation sans gravité et ne la considère pas comme une forme d'agression à caractère sexuel.

Lors d'un party universitaire, je dansais avec un garçon, puis on s'est embrassé. Normalement, lorsque j'embrasse un garçon, je ne suis pas surprise si le garçon passe ses mains sur mes fesses. Cependant, celui-ci a mis ses mains dans mon pantalon, et pas seulement au-dessus. Je lui ai fait comprendre que je ne voulais pas, il a tout de même insisté. J'ai heureusement réussi à me dégager et je suis partie rejoindre mes amies. Je ne leur en ai pas parlé tout de suite, car, bien que j'aie été troublée, je ne considère pas ça comme un événement si grave, car je n'ai pas été agressée. *(HS, CSND; lien hiérarchique équivalent)*

5. S'attribuer une partie de la responsabilité de la situation vécue (5)

Les participantes s'attribuent la responsabilité de la situation de VSMU. Différentes raisons sont évoquées, comme la tenue vestimentaire et le sentiment de s'être engagée dans une situation à risque (avoir accepté de dormir avec un homme ; avoir accepté un covoiturage). Dans l'extrait suivant, l'étudiante s'attribue la faute plutôt qu'à l'agresseur, ce qui freine la reconnaissance du caractère violent de la situation.

Je n'ai pas cru d'abord à un viol, mais les amis à qui j'en ai parlé m'ont convaincue que c'était un viol. J'avais accepté de seulement dormir avec lui, et j'étais bien trop bourrée pour l'empêcher physiquement de faire cela. Je lui disais juste non. Il a arrêté, puis a recommencé plus tard quand je dormais. Je ne voulais pas, ça m'a réveillée. J'ai compris que c'était grave quand j'ai eu mal le lendemain, et ce pendant deux jours. Mais la faute au départ vient de moi. Je n'aurais jamais dû accepter le *deal* comme quoi on dormirait ensemble. (HS, CSND; *lien hiérarchique équivalent*)

Une ambivalence dans la manière de concevoir et de nommer la situation

Dans cette troisième catégorie, une petite proportion (2,4 %) des participantes révèlent à travers leur récit le caractère évolutif de la qualification. Pour différentes raisons, certaines participantes hésitent à qualifier ce qu'elles ont vécu de harcèlement sexuel, notamment en raison de la relation entretenue avec la personne qui commet les gestes (ex. ami ou partenaire affilié à la même université).

Je ne sais pas si cela peut relever du harcèlement sexuel ou non, mais je sais que je me suis sentie extrêmement mal de retourner dans ce cours et de savoir que je risquais de le recroiser, je ne savais pas si j'allais être capable ou non

d'être froide et distante, et de le "remballer" clairement, ce qui n'est pas du tout dans mon caractère. *(CSND; lien hiérarchique équivalent)*

Aussi, la crainte d'être étiquetée comme une personne qui exagère ajoute un frein à l'identification de la situation comme problématique, malgré le sentiment de peur que celle-ci engendre.

Je ne veux pas en parler à d'autres parce qu'ils trouveraient que j'exagère. Ce n'est pas SI grave que ça ni SI dérangeant comme messages, mais ça me met mal à l'aise. Et quand il redevient "lui-même", c'est un ami que j'adore alors je ne tiens pas à arrêter complètement de lui parler. J'ai juste peur de le revoir seul à seule et que ça dégénère. C'est une situation qui persiste encore aujourd'hui, même s'il n'a pas été trop déplacé encore. *(CSND, CS; lien hiérarchique équivalent)*

Quelques récits font état d'une situation d'agression sexuelle. Dans ce cas-ci, il s'agit du partenaire de l'étudiante, également étudiant à la même université, qui a commis les gestes. Le lien entretenu à l'égard de l'autre individu peut agir comme obstacle à la reconnaissance de la situation comme problématique.

Nous nous embrassions et il voulait clairement aller plus loin, mais je lui expliquais que je préférais attendre afin que le moment soit plus spécial (ou du moins, que nous soyons un peu plus ajeun). J'ai dit non à plusieurs reprises, mais il était vraiment insistant et il est finalement arrivé à son but. Je ne sais pas si ce que j'ai vécu peut être considéré comme de la violence sexuelle. *(HS, CSND; lien hiérarchique équivalent)*

DISCUSSION

La présente étude visait à proposer une compréhension nuancée des qualifications attribuées aux situations de VSMU subies par les étudiantes universitaires de 1^{er} cycle. Trois catégories de discours émergent des récits : 1) des repères permettent d'identifier la situation comme étant inacceptable, 2) l'identification du caractère inacceptable de la situation est brouillée et 3) la manière de concevoir et de nommer la situation traduit d'une ambivalence.

Dans la première catégorie, soit les repères permettant d'identifier la situation comme étant inacceptable, les récits font mention d'indicateurs ou de points de repère qui aident les étudiantes à se positionner par rapport à la situation. Pour une grande proportion des participantes de l'échantillon ($n = 55$), l'un de ces points de repère fait référence au consentement sexuel. Par exemple, les participantes mentionnent avoir verbalisé leur non consentement ou avoir été claires dans leur rejet des comportements sexuels de l'autre personne. Cette prépondérance de la mention du consentement sexuel dans le discours des participantes n'est pas surprenante car elle peut vraisemblablement être associée aux messages préventifs actuellement en place dans les universités québécoises, notamment avec la campagne *Sans oui, c'est non!* (s.d.). Plus précisément, 83,3 % des établissements d'enseignement supérieur au Québec adopte des campagnes de sensibilisation ayant pour objet le consentement sexuel (Hébert *et al.*, 2018). Il est donc plausible de déduire que ces messages sont intériorisés chez les étudiantes

universitaires; ces dernières s'appuyant sur cet indicateur pour déterminer s'il s'agit d'une situation problématique. Les répercussions observées permettent aussi d'évaluer la gravité des comportements subis. Les résultats de l'étude démontrent que les conséquences physiques ou psychologiques peuvent amener l'étudiante à identifier la situation de VSMU comme ayant une gravité élevée. Enfin, l'accumulation des comportements de VSMU accentue l'identification de la situation comme problématique.

Dans la deuxième catégorie, soit l'identification brouillée du caractère inacceptable de la situation, les récits font aussi mention d'indicateurs, mais cette fois-ci défavorables à la qualification d'une situation comme étant violente. D'abord, l'absence de conséquences ou de répercussions négatives associées à la situation de VSMU influence certaines participantes à ne pas considérer la situation comme violente. Ensuite, les résultats indiquent que des participantes évoquent l'absence d'intentionnalité chez l'individu ayant perpétré les comportements de VSMU : dès lors, ce dernier est considéré comme non responsable des gestes posés, notamment en raison de sa consommation d'alcool. Certaines participantes redéfinissent l'événement vécu en refusant l'étiquette « agression sexuelle » ou « harcèlement sexuel », malgré le malaise provoqué par ces situations. À la différence des récits reconnaissant le caractère violent, les récits de cette catégorie semblent traduire des mythes et script liés à la violence sexuelle, par exemple en n'identifiant pas une VSMU comme telle si elle

ne constitue pas une agression avec pénétration. Cook (2015) avance qu'une telle difficulté à identifier la situation comme étant de la violence sexuelle peut indiquer que le processus par lequel une personne fait sens de la situation ne s'opère pas de façon simultanée avec le processus d'identification de la violence sexuelle. Concrètement, cela signifie qu'une situation peut être jugée frustrante ou inconfortable, sans pour autant être identifiée concurremment comme de la violence sexuelle. Enfin, la notion de consentement sexuel apparaît comme étant un référent communément partagé par plusieurs participantes de cette deuxième catégorie, mais de manière différente. Alors que certaines s'appuient sur cet indicateur pour reconnaître le caractère problématique de la situation, d'autres ressentent plutôt de la culpabilité en évoquant le manque de clarté de leur non consentement, bien qu'elles rapportent avoir refusé à plusieurs reprises les comportements à caractère sexuel.

Par ailleurs, deux éléments sont transversaux dans ces récits qui n'identifient pas la situation comme violente. D'abord, le sentiment de malaise est fréquemment rapporté, mais ne suffit pas à identifier la situation comme étant violente. Ce sentiment fait écho aux propos de la théoricienne féministe Romito (2006) qui stipule que ce qui manque actuellement aux femmes pour faire sens de leur expérience de victimisation sexuelle, c'est une légitimité sociale qui permettrait d'éclairer la réalité des violences sexuelles. Une plus grande reconnaissance sociale de toutes les formes de violence sexuelle légitimerait le sentiment de malaise, ce qui pourrait favoriser par le fait même

la dénonciation de ces situations. Ensuite, bien que certains récits spécifient que la situation « n'était pas grave », ou « que ce n'était pas du harcèlement sexual/agression sexuelle », les étudiantes n'identifient pas pour autant ces situations comme de la séduction et n'utilisent jamais de vocabulaire positif pour les décrire. Il semble donc exister une zone grise dans le phénomène de qualification des VSMU : certains comportements de VSMU seraient plus difficilement identifiables par les participantes puisqu'ils s'éloigneraient de leur conception de ce qu'est de la violence sexuelle (Peterson et Muehlenhard, 2004). C'est le cas notamment lorsque les comportements sont vécus quotidiennement (ex. attouchements sexuels, commentaires ou blagues à connotation sexuelle non consentis) ou lorsque les participantes ressentent « seulement » un malaise à la suite des événements. Il importe également de préciser que même si ces récits n'identifient pas le caractère violent, les situations décrites correspondent à la définition de la violence sexuelle selon les orientations gouvernementales en matière de violence sexuelle (Gouvernement du Québec, 2017) et les *Centers for Disease Control and Prevention* aux États-Unis (Basile *et al.*, 2014), et ne représentent donc pas des événements anodins.

Les récits classés dans la troisième et dernière catégorie, soit celle de l'ambivalence, évoquent une difficulté à qualifier la situation subie au moment de répondre à l'enquête. Ces récits rapportent des indicateurs similaires à ceux des deux catégories précédentes, tels que le consentement sexuel et les répercussions subies. Il

est possible de supposer que ces récits traduisent d'un processus de reconnaissance en cours. Tel que rapporté par Harned (2005), il est probable qu'avec le temps, ces participantes viennent à qualifier leur expérience de violence sexuelle.

Les qualifications ne sont pas des référents uniques évoqués par une personne en particulier, mais font plutôt partie d'un langage socialement approuvé, culturellement partagé et imbriqué dans le système de croyances d'une société (Lonsway et Fitzgerald, 1994; Phillips, 2000). Comme le dénonce Suzanne Zaccour, auteure féministe, en réponse aux discours discréditant les prises de parole lors du mouvement #MoiAussi : « (...) il faudrait dénoncer seulement les pires violences. Il faudrait donc tolérer un certain niveau de violence jugé moins grave. [Ce] discours alimente le vieux stéréotype qui dit que, pour que ce soit un viol, il faut qu'un gars te saute dessus avec un fusil pointé sur toi. » (Pineda, *Le Devoir*, 10 janvier 2018). Or, si certains gestes tendent à être banalisés, ils s'inscrivent dans un ensemble de croyances véhiculées socialement et révèlent la fréquence et cooccurrence de ces gestes qui, de ce fait, ne sont plus si banals dans le parcours de vie des femmes.

Contributions et limites de la présente étude

La principale contribution de cette recherche est son caractère novateur quant à l'exploration des qualifications nommées par les étudiantes victimes de différentes formes de violence sexuelle, sans se limiter à l'agression sexuelle comme c'est le cas

de nombreuses études antérieures. Dès, lors, les résultats éclairent sur le phénomène de la reconnaissance en suggérant que celle-ci pourrait varier selon les formes de violence sexuelle subies. Une seconde contribution réside dans l'approche qualitative et le nombre élevé de récits qui ont permis l'identification de nouvelles qualifications, non documentées dans les études recensées (Harned, 2005; Johnstone, 2016). En effet, les résultats documentent des catégories conceptuelles supplémentaires : les comportements adoptés par plusieurs personnes rendent manifeste le climat sexiste présent à l'université et facilite son identification par les participantes, de même que la violence sexuelle peut provoquer des réactions immédiates fortes qui incitent les étudiantes à identifier la situation comme problématique.

Comme toute étude, celle-ci présente des limites. La principale limite concerne certaines caractéristiques des récits constituant le corpus d'analyse. Par opposition aux entrevues, les récits sont définitifs et il n'est pas possible de demander une clarification aux participantes pour mieux saisir leurs propos. Une autre difficulté est celle de la longueur changeante des récits, qui occasionne une variabilité considérable dans les informations transmises par les participantes. Cette non uniformité est en partie associée à la consigne générale du questionnaire qui ne contenait pas d'attentes précises sur le contenu de chaque récit. Malgré le fait que la brièveté des récits n'est pas typique aux études qualitatives, le grand nombre de récits a permis d'atteindre une saturation théorique pour le groupe des étudiantes universitaires de 1^{er} cycle victimes de VSMU.

La seconde limite est celle de l'homogénéité de l'échantillon en ce qui concerne les caractéristiques sociodémographiques. Peu de participantes s'identifient à la diversité sexuelle et de genre et peu de groupes ethnoculturels sont représentés. Force est de constater que les résultats ne peuvent rendre compte de la diversité de situations de VSMU pouvant être vécues par différents groupes sociaux.

Implications pratiques

Les résultats de la présente étude nourrissent des réflexions collectives et soumettent quelques propositions pour la sensibilisation dans le domaine de la VSMU. D'abord, la banalisation sociale de la violence sexuelle influence la perception des individus d'une société, y compris les personnes victimes, et rend plus difficile la reconnaissance du caractère violent de ces comportements (Kelly, 1987 ; Peterson et Muehlenhard, 2004). Que ce soit une blague sexiste ou une agression sexuelle, les femmes ont été socialisées à tolérer un large spectre de violences (Gavey, 2005 ; Kelly, 1987 ; Weiss, 2009). Une première proposition appuie donc la conscientisation de cette banalisation afin de réduire la tolérance apprise des femmes face à tous types de violence sexuelle, incluant la violence *ordinaire*, et ainsi en faciliter la reconnaissance. Les campagnes de prévention et d'information doivent ainsi viser la conscientisation des multiples formes de la violence sexuelle. Cela aurait pour impact de rendre légitime le sentiment de malaise ressenti, ce qui pourrait constituer un repère facilitant la reconnaissance du caractère problématique de la situation. De ce fait, en matière d'intervention, il importe

de multiplier les repères qui permettent aux femmes de reconnaître la violence sexuelle. Par exemple, des ateliers de sensibilisation sur la violence sexuelle donnés par les Centres d'Aide et de Lutte aux Agressions à Caractère Sexuel (CALACS) devraient intégrer ce concept de malaise, de même que des programmes éducatifs comme le Enhanced Assess, Acknowledge, Act (EAAA), qui vise à habiliter les étudiantes universitaires à contrecarrer une agression sexuelle (Senn *et al.*, 2015).

Le consentement sexuel est indéniablement un concept central de cette présente étude. Alors que le (non)consentement permet à plusieurs étudiantes d'identifier la situation comme étant de la violence sexuelle, les récits dévoilent que le concept n'est pas clair pour toutes. En effet, certaines étudiantes ressentent de la culpabilité car elles jugent avoir failli à leur tâche de verbaliser leur non consentement sexuel. À cet effet, l'étude de Savoie et Pelland (2018) révèle des ambiguïtés dans le consentement chez les étudiant.es universitaires. Il serait facile de dire « oui » à une activité sexuelle, mais difficile de dire « non ». Selon les résultats de cette étude, le consentement sexuel serait aussi genré dans la mesure où les hommes proposent l'activité sexuelle, et les femmes acceptent ou refusent celle-ci. Les femmes peuvent donc ressentir une plus grande pression à consentir à l'activité sexuelle. En ce sens, il importe de renforcer les messages adressant ces ambiguïtés liées au consentement sexuel dans les campagnes de prévention et sensibilisation.

Pistes de recherche futures

Le phénomène de la qualification des événements de VSMU, par les personnes victimes, constitue un objet d'étude complexe. De futures recherches sont nécessaires, particulièrement pour quatre aspects. D'abord, des études sont nécessaires pour clarifier « la zone grise des qualifications » et les facteurs contribuant à rendre l'identification de la violence sexuelle plus difficile. Ensuite, d'autres études pourraient éclairer sur le processus de qualification à travers le temps, c'est-à-dire les éléments modifiant la perception de la personne victime vis-à-vis la situation de violence sexuelle vécue.

Les analyses menées dans le cadre de cette étude ne permettent pas de dire si le temps est un élément clé dans l'équation de la reconnaissance de la violence sexuelle. Pourtant, des études mentionnent que le temps favoriserait l'identification du caractère violent de la situation (Cleere et Lynn, 2013; Harned, 2005; Wilson et Miller, 2016). De plus, des recherches futures devraient analyser les qualifications employées dans les récits provenant de ESSIMU au regard de différentes variables, telles que le statut hiérarchique de l'auteur des comportements de violence sexuelle et des manifestations de VSMU subies. Ce croisement permettrait de documenter l'influence possible de ces variables sur les qualifications adoptées. Enfin, il est nécessaire de poursuivre les analyses en incluant l'ensemble des caractéristiques sociodémographiques pouvant être retrouvées chez la population étudiante afin de documenter les réalités plurielles des

femmes autochtones, des femmes de la diversité sexuelle et de genre, des femmes racisées ou issues de l'immigration et des femmes vivant avec un handicap.

RÉFÉRENCES

- Basile, K. C., Smith, S. G., Breiding, M. J., Black, M. C. et Mahendra, R. R. (2014). *Sexual violence surveillance: Uniform definitions and recommended data elements, Version 2.0*. Récupéré de https://www.cdc.gov/violenceprevention/pdf/sv_surveillance_definitions-2009-a.pdf
- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Duhamel, N., Kurtzman, L., . . . Parent, S. (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec: Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. Montréal : Récupéré de http://essimu.quebec/wp/wp-content/uploads/2015/12/Rapport-ESSIMU_COMPLET.pdf
- Burt, M. (1980). Cultural myths and supports for rape. *Journal of Personality and Social Psychology*, 38, 217-230.
- Basile, K. C., Smith, S. G., Breiding, M. J., Black, M. C. et Mahendra, R. R. (2014). *Sexual violence surveillance: Uniform definitions and recommended data elements, Version 2.0*. Récupéré de https://www.cdc.gov/violenceprevention/pdf/sv_surveillance_definitions-2009-a.pdf
- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Duhamel, N., Kurtzman, L., . . . Parent, S. (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec: Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. Montréal : Récupéré de http://essimu.quebec/wp/wp-content/uploads/2015/12/Rapport-ESSIMU_COMPLET.pdf
- Burt, M. (1980). Cultural myths and supports for rape. *Journal of Personality and Social Psychology*, 38, 217-230.
- Cleere, C. et Lynn, S. J. (2013). Acknowledged versus unacknowledged sexual assault among college women. *Journal of Interpersonal Violence*, 28(12), 2593-2611. doi: 10.1177/0886260513479033

- Cook, N. K. (2015). *I Said No: The Impact of Voicing Non-Consent on Women's Perceptions of and Responses to Rape*. Miami University, Oxford, Ohio.
- Deming, M. E., Covan, E. K., Swan, S. C. et Billings, D. L. (2013). Exploring rape myths, gendered norms, group processing, and the social context of rape among college women: A qualitative analysis. *Violence Against Women*, 19(4), 465-485. doi: 10.1177/1077801213487044
- Donde, S. D. (2016). College Women's Assignment of Blame Versus Responsibility for Sexual Assault Experiences. *Violence Against Women*, 1-18. doi: 10.1177/1077801216665481
- Fiske, S. T. et Taylor, S. E. (1991). *Social Cognition, 2nd ed.* New York, NY, England : McGraw-Hill Book Company.
- Fitzgerald, L. F., Gelfand, M. J. et Drasgow, F. (1995). Measuring sexual harassment: Theoretical and psychometric advances. *Basic and Applied Social Psychology*, 17(4), 425-445.
- Gavey, N. (2005). *Can a woman be raped and not know it? Just sex: The cultural scaffolding of rape*. New York, NY : Routledge.
- Gouvernement du Québec. (2017). *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*. Québec, Québec : Secrétariat à la condition féminine. Récupéré de http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Strategie_Egalite/strategie-egalite-2021.pdf
- Harned, M. S. (2005). Understanding women's labeling of unwanted sexual experiences with dating partners. *Violence Against Women*, 11(3), 374-413. doi: 10.1177/1077801204272240
- Hébert, M., Julien, M., Bergeron, M. et Daigneault, I. (2018). *Les activités préventives en matière de violences sexuelles dans les milieux d'enseignement collégiaux et universitaires : Portrait des interventions actuelles au Québec*. Montréal : Université du Québec à Montréal. Récupéré de <http://essimu.quebec/wp/wp-content/uploads/2015/12/Activités-préventives-en-matière-de-violences-sexuelles-dans-les-milieux-collégiaux-et-universitaires-Portrait-des-interventions-actuelles.pdf>

- Hockett, J. M., Saucier, D. A. et Badke, C. (2016). Rape myths, rape scripts, and common rape experiences of college women: differences in perceptions of women who have been raped. *Violence Against Women*, 22(3), 307-323.
- Johnstone, D. J. (2016). A listening guide analysis of women's experiences of unacknowledged rape. *Psychology of Women Quarterly*, 40(2), 275-289. doi: 10.1177/0361684315624460
- Kahn, A. S., Mathie, V. A. et Torgler, S. (1994). Rape scripts and rape acknowledgment. *Psychological of Women Quarterly*, 18, 53-66. doi: 10.1111/j.1471-6402.1994.tb00296.x
- Kavanaugh, P. R. (2013). The continuum of sexual violence: Women's accounts of victimization in urban nightlife. *Feminist Criminology*, 8(1), 20-39. doi: 10.1177/1557085112442979
- Kelly, L. (1987). The Continuum of Sexual Violence. Dans J. Hanmer et M. Maynard (dir.), *Women, violence, and social control* (p. p. 46-60). Atlantic Highlands, N.J. : Humanities Press International.
- Koss, M. P. (1985). The hidden rape victim: Personality, attitudinal, and situational characteristics. *Psychology of Women Quarterly*, 9, 193-212. doi: 10.1111/j.1471-6402.1985.tb00872.x
- Koss, M. P. et Oros, C. J. (1982). Sexual Experiences Survey: A research instrument investigating sexual aggression and victimization. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 50(3), 455-457.
- Littleton, H. L. et Axsom, D. (2003). Rape and Seduction Scripts of University Students: Implications for Rape Attributions and Unacknowledged Rape. *Sex Roles*, 49(9/10), 465-475.
- Littleton, H. L. et Henderson, C. E. (2009). If She Is Not a Victim, Does That Mean She Was Not Traumatized ? Evaluation of Predictors of PTSD Symptomatology Among College Rape Victims. *Violence Against Women*, 15(2), 148-167. doi: 10.1177/1077801208329386
- Lonsway, K. A. et Fitzgerald, L. F. (1994). Rape myths: In review. *Psychology of Women Quarterly*, 18, 133-164. doi: 10.1111/j.1471-6402.1994.tb00448.x
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2003). L'analyse thématique. Dans *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (p. 123-145). Paris : Armand Colin.

- Peterson, Z. D. et Muehlenhard, C. L. (2004). Was it rape? The function of women's rape myth acceptance and definitions of sex in labeling their own experiences. *Sex Roles, 51*(3/4), 129-144. doi: 10.1023/B:SERS.0000037758.95376.00
- Phillips, L. M. (2000). *Flirting with danger: Young women's reflections on sexuality and domination*. New York : New York University Press.
- Pineda, A. (2018, 10 janvier). Une centaine de Françaises s'attaquent au mouvement #MoiAussi. *Le Devoir* (Montréal, QC).
- Romito, P. (2006). *Un silence de mortes: La violence masculine occultée*. Bologne, Italie : Éditions Syllepse
- Ryan, K. M. (2011). The relationship between rape myths and sexual scripts: The social construction of rape. *Sex Roles, 65*, 774-782.
- Sans oui c'est non ! (s.d.). *Le consentement sexuel*. Récupéré de <http://www.harcelementsexuel.ca/consentement-sexuel/>
- Savoie, L., Pelland, M.-A., Morin, S. et Boudreau, L. C. (2018). Les rapports consentants et non consentants des étudiantes et des étudiants universitaires: une expérience à saisir dans le développement de programmes de prévention. *Symposium canadien sur la violence sexuelle dans les milieux d'enseignement supérieur* (p. non disponible). Équipe ESSIMU et équipe IMPACTS
- Senn, C. Y., Eliasziw, M., Barata, P. C., Thurston, W. E., Newby-Clark, I. R., Radtke, H. L. et Hobden, K. L. (2015). Efficacy of a sexual assault resistance program for university women. *The New England Journal of Medicine, 372*(24), 2326-2335. doi: 10.1056/NEJMs1411131
- Weiss, K. G. (2009). Boys will be boys and other gendered accounts: An exploration of victim excuses and justifications for unwanted sexual contact and coercion. *Violence Against Women, 15*(7), 810-834. doi: 10.1177/1077801209333611
- Wilson, L. C. et Miller, K. E. (2016). Meta-analysis of the prevalence of unacknowledged rape. *Violence & Abuse, 17*(2), 149-159. doi: 10.1177/1524838015576391

CHAPITRE VI

DISCUSSION

Cette recherche exploratoire était guidée par les deux objectifs suivants : 1) Décrire les repères interpellés dans la description des situations de violence sexuelle subies par les étudiantes universitaires de 1^{er} cycle et 2) Explorer de quelle façon les discours associés aux mythes et script liés aux violences sexuelles peuvent moduler la façon de qualifier les situations de violence sexuelle subies par les étudiantes universitaires de 1^{er} cycle. Ce chapitre abordera d'abord certains éléments de discussion interpellés par les résultats de la présente recherche, tout en éclairant les données par les référents théoriques adoptés. Ce chapitre permettra l'approfondissement de certaines réflexions ou recommandations supplémentaires à ce qui est présenté dans l'article. Enfin, les pistes de recherche futures nécessaires à la compréhension de la qualification de la violence sexuelle seront nommées.

6.1 L'importance des repères dans la qualification de la violence sexuelle

L'interprétation des données a permis de mettre en exergue la place prépondérante qu'occupe certains repères dans la compréhension des situations de VSMU vécues par les étudiantes. Le (non-)consentement sexuel et les conséquences vécues suite à la VSMU agissent comme référents permettant d'identifier plus facilement les comportements subis comme étant violents. Il n'est pas surprenant de retrouver ces repères dans les récits considérant que d'une part, le consentement est prépondérant dans les campagnes de prévention de la violence sexuelle (Hébert *et al.*, 2018), et que

d'autre part, l'évaluation de la sévérité de l'événement, particulièrement au niveau juridique, se base sur les conséquences perçues. En effet, les résultats indiquent que les conséquences physiques (ex. blessures) ou psychologiques (ex. dépression, détresse) ont favorisé, pour certaines participantes, l'identification de la situation comme violente. À l'inverse, l'absence de conséquence ou leur banalisation semblent plutôt entraîner les participantes à ne pas considérer la VSMU comme étant violente. Ces résultats font écho au script lié au viol, où la violence sexuelle ferait nécessairement appel à de la violence physique ou des conséquences extrêmes (ex. blessures physiques graves) (Littleton et al., 2009).

6.2 Les difficultés à identifier le caractère violent de la situation

Puisque la violence sexuelle prend différentes formes et se manifeste dans différents contextes, son identification peut être ardue. Alors que certains récits dans la présente étude spécifient que la situation « n'était pas grave », ou « que ce n'était pas une situation de harcèlement sexuel/agression sexuelle », il est à noter que ces situations ne sont pas pour autant identifiées comme étant de l'ordre de la séduction. Les étudiantes n'utilisent jamais de vocabulaire positif pour décrire la situation. Si la situation n'est pas une VSMU, ni de la séduction, qu'elle est-elle ? Cela semble traduire d'une zone grise quant à la qualification des comportements de VSMU par les étudiantes qui les subissent. En effet, certains comportements de VSMU s'inscriraient dans cette zone grise et deviendraient difficilement identifiables puisqu'ils ne concorderaient pas avec la perception de l'étudiante d'une violence sexuelle (Peterson et Muehlenhard, 2004). C'est le cas notamment lorsque les comportements sont vécus à répétition (ex. CSND dans un contexte de fête, blagues sexuelles ou regards déplacés) ou lorsque les participantes ressentent « seulement » un malaise à la suite des événements. Certaines de ces manifestations correspondent par ailleurs à de la violence *ordinaire* (Henriksen et Torbenfeldt Bengtsson, 2016; Klein, 2006) où, malgré l'inconfort ressenti, les

événements subis sont rarement nommés comme ayant un caractère violent. Cela concorde avec les résultats d'une récente étude menée au Nouveau-Brunswick, qui révèlent que les comportements de violence *ordinaire* sont perçus comme inévitables, normaux ou banals et ne sont pas toujours directement contestés par les jeunes femmes. Ces comportements bénéficient donc d'une tolérance sociale (Savoie *et al.*, 2018).

6.3 L'aspect parfois temporel du processus de reconnaissance

Certaines étudiantes vont explicitement nommer que leur qualification de la situation a changé avec le temps (ex. parce qu'elles en ont parlé, parce qu'elles ont reçu de l'information sur la violence sexuelle), ce qui concorde avec la littérature. En effet, l'étude de Harned (2005) révèle que seulement 35,2 % des personnes victimes rapportent leur expérience comme étant de la violence sexuelle au moment où celle-ci s'est produite. Ce constat révèle que certaines personnes ont besoin de temps dans leur processus de reconnaissance du caractère violent de la situation. Les intervenant.es doivent offrir un accompagnement dans ce processus, tout en étant à l'affût des mythes ou scripts liés aux violences sexuelles présents dans le discours de la personne victime qui pourraient entraver cette reconnaissance.

6.4 Recommandations pour la prévention et l'intervention

Ces résultats incitent plusieurs recommandations pour des pistes d'action. D'abord, la banalisation sociale de la violence sexuelle a un impact sur la perception des individus d'une société, notamment des personnes victimes elles-mêmes, dont celui de rendre plus difficile la reconnaissance du caractère inapproprié d'actes commis à leur égard (Peterson et Muehlenhard, 2004). Que ce soit une blague sexiste ou une agression sexuelle, les femmes ont été socialisées pour tolérer un large spectre de violences (Kelly, 1987). De ce fait, ces violences peuvent sembler inévitables et ne plus être

identifiées comme problématiques, à l'exception des manifestations perçues comme étant plus violentes (ex. agression sexuelle avec utilisation de la force physique ou d'une arme) (Kelly, 1987). Une première proposition appuie donc la conscientisation de cette banalisation afin de réduire la tolérance apprise des femmes face à la violence *ordinaire* et ainsi faciliter sa reconnaissance. Les stratégies de sensibilisation et de prévention auprès des jeunes adultes, de même que l'éducation à la sexualité chez les plus jeunes, devrait permettre de questionner et de déconstruire les discours sociaux qui banalisent les gestes de harcèlement ou de comportements sexuels non-consentants.

Par ailleurs, la conscientisation aux multiples formes de la violence sexuelle permettrait de rendre légitime le sentiment de malaise, qui pourrait ainsi agir comme repère. Un grand nombre de participantes dans la présente étude ne juge pas le sentiment de malaise ressenti comme étant suffisant pour confronter la personne qui commet les gestes ou pour nommer le caractère inacceptable de la situation. Ainsi, en matière d'intervention, il importe de multiplier les repères qui permettent aux femmes de reconnaître la violence sexuelle. Cette sensibilisation pourrait se faire notamment par le biais d'ateliers de prévention ou d'intervention visant à faciliter l'identification des comportements de violence sexuelle.

Pour définir la violence sexuelle, il est impossible de faire l'économie de la notion de consentement sexuel. Alors que le (non-)consentement permet pour plusieurs étudiantes d'identifier la situation comme étant de la violence sexuelle, les récits dévoilent que le concept n'est pas clair pour toutes. En effet, certaines étudiantes ressentent de la culpabilité car elles jugent avoir failli à leur tâche de verbaliser leur non-consentement. Avant de diffuser largement des campagnes de prévention, il importe d'abord de clarifier auprès du public cible ce qu'est le consentement sexuel. En effet, plusieurs campagnes de sensibilisation, tant étatsuniennes que canadiennes, suggèrent que ce consentement doit être verbal, alors que les études révèlent que la

majorité des jeunes adultes actifs sexuellement rapportent avoir consenti de façon non-verbale aux comportements sexuels (Beres, 2014; Jozkowski et Peterson, 2013). Plus encore, il y aurait intérêt à repenser le rôle du consentement sexuel lorsqu'il est question de violence sexuelle. Cahill (2001) maintient que, dans le cadre de relations hétérosexuelles, le consentement sexuel ne peut qu'opérer à l'intérieur de rapports de genre où seules les femmes seraient amenées à accorder ou non leur consentement sexuel. Ainsi, elle suggère de miser sur l'expression du désir sexuel, mutuellement partagé, pour contrecarrer ces rapports de pouvoir. En termes de campagne de prévention, cela signifie de miser sur des slogans tels que « *only yes means yes* », plutôt que « *no means no* », ou encore de réitérer que le consentement sexuel doit être libre, éclairé et surtout, enthousiaste.

6.5 Pistes de recherches futures

Les résultats enjoignent plusieurs pistes de recherche futures. D'abord, bien que la méthodologie utilisée pour cette étude diffère de celle habituellement employée pour rendre compte des qualifications des personnes ayant subi de la violence sexuelle, cette étude ne visait pas à savoir si l'étudiante identifiait la situation comme une violence sexuelle ou si elle s'identifiait comme victime. Pour obtenir cette information, il aurait été nécessaire de proposer une question explicite et directe aux participantes ayant coché des items de victimisation (ex.: « considérez-vous avoir vécu de la violence sexuelle ? » ou « considérez-vous être victime de violence sexuelle ? »). Il aurait alors été possible de documenter ces éléments. Les recherches futures pourraient explorer les liens entre les qualifications adoptées et l'identification du statut de victime ou de la violence sexuelle par le biais d'items quantitatifs.

Ensuite, des études sont également nécessaires pour clarifier les délimitations de la zone grise des qualifications, renvoyant notamment aux attouchements sexuels ou

blagues/commentaires sexuels dans cette étude. Il importe de mieux comprendre les comportements qui s'inscrivent dans cette zone grise et les éléments qui contribuent à rendre l'identification de la violence sexuelle plus difficile.

Enfin, l'idée du processus de la qualification devrait être exploré davantage afin d'identifier les éléments qui incitent une personne à modifier sa façon de percevoir la situation de violence sexuelle vécue. Alors que différentes études mentionnent que le temps favorise éventuellement l'identification du caractère violent de la situation (Cleere et Lynn, 2013; Harned, 2005; Wilson et Miller, 2016), il n'est pas encore clair les éléments pouvant être à l'œuvre dans ce changement de perception.

CONCLUSION

La présente étude visait à explorer la façon dont les étudiantes rapportant avoir vécu de la violence sexuelle en milieu universitaire qualifient l'événement subi. Les deux objectifs –décrire les repères interpellés dans la description des situations de violence sexuelle et explorer de quelle façon les discours associés aux mythes et script liés aux violences sexuelles peuvent moduler la façon de qualifier les situations de violence sexuelle– ont permis de documenter les qualifications attribuées aux situations de VSMU par les étudiantes de 1^{er} cycle.

L'analyse, s'appuyant sur un corpus de 247 récits qualitatifs issus de l'enquête ESSIMU, fait état des complexités rencontrées lorsqu'il est question d'identification ou de reconnaissance de la violence sexuelle subie. Les résultats démontrent que la majorité des étudiantes s'appuient sur certains repères socialement reconnus pour déterminer le caractère violent de la situation vécue. À l'inverse, une plus petite proportion d'étudiantes ne perçoit pas le caractère violent de la situation, bien que celle-ci provoque un malaise. L'interprétation de ces résultats révèle également que ces récits ne décrivent jamais une situation jugée plaisante s'inscrivant dans des rapports de séduction. Au contraire, la situation est considérée inconfortable, mais cet inconfort ne suffit pas à identifier la situation comme étant problématique ou violente. Quelques étudiantes rendront également compte de l'ambiguïté ressentie lorsqu'il est question de qualifier l'événement subi.

En concordance avec les ancrages théoriques adoptés, l'influence des discours sociaux dominants sur les violences sexuelles s'exprime dans les récits des étudiantes. En effet, certains récits illustrent l'internalisation de ces discours qui encouragent la tolérance de certains gestes de violence sexuelle jugés moins graves (Deming et al., 2013; Weiss, 2009). Ces discours visent à condamner uniquement les manifestations les plus violentes (ex. agression sexuelle avec violence physique) (Littleton et al., 2009),

laissant de côté plusieurs autres manifestations telle que la violence *ordinaire* dans la vie des femmes (Roy, 2008; Savoie *et al.*, 2018). Ainsi est cautionnée, socialement, une tolérance à l'égard de la violence sexuelle commise envers les femmes.

Ces résultats enjoignent la nécessité d'une plus grande reconnaissance sociale de la violence sexuelle. Cette meilleure compréhension de la violence sexuelle subie par les femmes favoriserait la légitimité sociale de ses diverses manifestations, tel que le suggère Romito (2006). En effet, il est nécessaire de déconstruire les discours visant à occulter cette violence faite aux femmes afin que celles-ci se sentent légitimes de la dénoncer. Par ailleurs, cette compréhension sociale de la violence sexuelle permettrait de mettre un terme à sa tolérance, tant dans les instances universitaires que dans les politiques gouvernementales. Enfin, il est souhaité que cette étude, menée dans un moment clé socialement, puisse contribuer à la réflexion collective sur les violences sexuelles prenant place dans les universités québécoises.

ANNEXE A

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DE ESSIMU

Le 15 juin 2018

Madame Manon Bergeron
Professeure
Département de sexologie

Objet: Rapport de suivi éthique
Titre: « *Portrait des violences sexuelles en milieu universitaire au Québec* »
No : 461_e_2018, rapport 1047
Statut : Prolongé
Source de financement : Condition féminine Canada; Réseau Québécois en Études
Féministes; PAFARC

Madame,

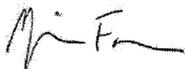
En référence au projet de recherche susmentionné ayant reçu l'approbation initiale au plan de l'éthique de la recherche le **3 septembre 2015**, le Comité institutionnel juge votre rapport d'avancement conforme aux normes établies par la Politique no 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains (2015) et délivre le renouvellement de votre certificat d'éthique, valide jusqu'au **31 mai 2019**.

Le présent rapport annuel d'avancement du projet ne rapporte aucun changement au sein de l'équipe de recherche universitaire.

En terminant, je vous rappelle qu'il est de votre responsabilité de communiquer au Comité institutionnel les **modifications importantes**¹ qui pourraient être apportées à votre projet en cours de réalisation. Concernant le prochain rapport de suivi éthique (renouvellement ou fin de projet), **vous recevrez automatiquement un premier courriel de rappel trois mois avant la date d'échéance du certificat.** Selon les normes de l'Université en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique, à défaut de quoi, le certificat pourra être révoqué.

Le Comité institutionnel vous souhaite le plus grand succès dans la réalisation de cette recherche et vous prie de recevoir ses salutations les meilleures.

Le président,



Yanick Farmer, Ph.D.
Professeur

¹ Modifications apportées aux objectifs du projet et à ses étapes de réalisation, au choix des groupes de participants et à la façon de les recruter et aux formulaires de consentement. Les modifications incluent les risques de préjudices non-prévus pour les participants, les précautions mises en place pour les minimiser, les changements au niveau de la protection accordée aux participants en termes d'anonymat et de confidentialité ainsi que les changements au niveau de l'équipe (ajout ou retrait de membres). Les **demandes d'approbation de modifications** afférentes à ce projet seront dorénavant traitées via le système eReviews.

ANNEXE B

ACCEPTATION SOUS CONDITIONS DU COMITÉ DE DIRECTION DE LA
REVUE SCIENTIFIQUE DE L'ARTICLE SOUMIS

Montréal, le 25 avril 2019

À l'attention de Catherine Rousseau et Manon Bergeron

Objet : Votre article pour *Sociologie et sociétés*

Chères collègues,

Nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous portez à notre revue. Nous venons de recevoir les deux évaluations externes de votre texte, qui s'accordent pour recommander une publication sous réserve de modifications substantielles (que l'un qualifie de "majeures", l'autre de "mineures"). Nous vous remercions donc de tenir compte des suggestions qui vous sont faites, tant sur la problématisation générale de l'article que sur la présentation et la contextualisation de vos données. Nous vous prions en outre d'accompagner la seconde version de votre article d'une lettre justifiant avec le plus de clarté possible les modifications que vous aurez apportées.

Dans l'attente de votre seconde version,

Bien cordialement,

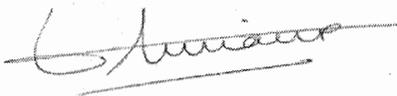
Valérie Amiraux et Nicolas Sallée.

Valérie Amiraux

Directrice de Sociologie et Sociétés

Nicolas Sallée

Co-directeur de Sociologie et Sociétés



ANNEXE C

LISTE COMPLÈTE DES CATÉGORIES CONCEPTUELLES

Des repères qui permettent d'identifier la situation comme étant inacceptable ($n = 162$)

1. « Cette personne n'a pas respecté mon non-consentement » : nommer le caractère problématique de la situation à la lumière du non-consentement ($n = 55$)
 - 1.1 Le non-consentement verbal ou l'absence de consentement
 - 1.2 Repousser physiquement la personne pour lui manifester explicitement son non-consentement
2. Le caractère répétitif des comportements : la répétition du malaise et de l'inconfort ($n = 51$)
3. La relation hiérarchique inégalitaire dévoile le caractère répréhensible des comportements ($n = 23$)
 - 3.1 Le rapport hiérarchique entre l'enseignant-e et l'étudiante accentue la reconnaissance du caractère problématique de la situation
 - 3.2 Les initiateurs sont les maîtres du jeu : ressentir l'obligation de participer
4. Le tort éprouvé suite à l'événement agit comme indicateur de la gravité de celui-ci : des répercussions qui vont de la colère spontanée à une souffrance persistante ($n = 22$)
 - 4.1 Réactions immédiates à la VSMU : frustration, dégoût, peur et malaise
 - 4.2 Des répercussions à moyen ou long terme sur la santé psychologique : difficultés relationnelles, tentatives de suicide et reviviscence
5. Les comportements adoptés par plusieurs personnes rendent manifeste le climat sexiste présent à l'université et facilite son identification par les participantes ($n = 10$)
6. S'identifier comme victime de violence sexuelle : des situations qui se rapprochent du script lié à l'agression sexuelle ($n = 3$)

Une identification brouillée du caractère inacceptable de la situation ($n = 79$)

1. Des événements jugés peu ou pas graves : une évaluation selon l'absence de répercussion vécue ou la gravité perçue des gestes ($n = 38$)
 - 1.1 « C'est un événement qui a créé plus un malaise que des séquelles » : l'absence de conséquence observée réduit la gravité perçue de la situation
 - 1.2 « Ce n'est rien de grave » : événements perçus comme anodins et insignifiants même s'ils créent un malaise
2. L'individu a commis des gestes déplaisants qui provoquent un malaise, mais de manière involontaire, inconsciente, non intentionnelle ou sans malice ($n = 16$)
3. La banalisation des gestes de VSMU : des situations qui ne surprennent pas ($n = 13$)
 - 3.1 « Ça arrive tout le temps » : la quotidienneté des comportements de harcèlement sexuel étaye leur banalisation
 - 3.2 Les contextes de fête alcoolisés : des comportements perçus comme étant des avances ou des rapprochements « normaux »
4. La redéfinition de la VSMU : des événements qui ne sont pas identifiés comme tels malgré le sentiment d'inconfort ou l'absence de consentement sexuel ($n = 11$)
 - 4.1 Les contacts sexuels non consentants survenus sont loin d'être une agression sexuelle
 - 4.2 « Ce n'était pas du harcèlement, mais ce n'était pas particulièrement agréable » : l'événement n'est pas identifié comme du harcèlement sexuel malgré la présence d'un sentiment d'inconfort
5. S'attribuer une partie de la responsabilité de la situation vécue ($n = 5$)

Une ambivalence dans la manière de concevoir et de nommer la situation ($n = 6$)

1. Une ambivalence à identifier l'événement comme une forme de violence sexuelle ($n = 6$)

RÉFÉRENCES

- Aronowitz, T., Lambert, C. A. et Davidoff, S. (2012). The role of rape myth acceptance in the social norms regarding sexual behavior among college students. *Journal of Community Health Nursing*, 29, 173-182.
- Banyard, V. L., Ward, S., Cohn, E. S., Plante, E. G., Moorhead, C. et Walsh, W. (2007). Unwanted sexual contact on campus: A comparison of women's and men's experiences. *Violence and Victims*, 22(1), 52-70.
- Basile, K. C., Smith, S. G., Breiding, M. J., Black, M. C. et Mahendra, R. R. (2014). *Sexual violence surveillance: Uniform definitions and recommended data elements, Version 2.0*. Récupéré de https://www.cdc.gov/violenceprevention/pdf/sv_surveillance_definitions-2009-a.pdf
- Benoit, C., Shumka, L., Pillips, R., Kennedy, M. C. et Belle-Isle, L. (2015). *Dossier d'information: La violence à caractère sexuel faite aux femmes au Canada*. Forum fédéral-provincial-territorial des ministres responsables de la condition féminine. Récupéré de https://www.swc-cfc.gc.ca/svawc-vcsfc/index-fr.html#section_2_1
- Beres, M. A. (2014). Rethinking the concept of consent for anti-sexual violence activism and education. *Feminism & Psychology*, 24(3), 373-389. doi: 10.1177/0959353514539652
- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Duhamel, N., Kurtzman, L., . . . Parent, S. (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec: Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. Montréal : Récupéré de http://essimu.quebec/wp/wp-content/uploads/2015/12/Rapport-ESSIMU_COMPLET.pdf
- Bondurant, B. (2001). University women's acknowledgment of rape: Individual, situational, and social factors. *Violence Against Women*, 7(3), 194-314.

- Boyle, K. M. et McKinzie, A. E. (2015). Resolving negative affect and restoring meaning: Responses to deflection produced by unwanted sexual experiences. *Social Psychology Quarterly*, 78(2), 151-172. doi: 10.1177/0190272514564073
- Bradshaw, J. (3 mars 2014). University of Ottawa men's hockey team suspended over alleged sex assault. *The Globe and Mail* (Ontario, Canada). Récupéré de <https://www.theglobeandmail.com/news/national/university-of-ottawa-suspends-hockey-team-over-serious-misconduct/article17201525/>
- Burt, M. (1980). Cultural myths and supports for rape. *Journal of Personality and Social Psychology*, 38, 217-230.
- Cahill, A. J. (2001). *Rethinking rape*. Ithaca : Cornell University Press.
- Cleere, C. et Lynn, S. J. (2013). Acknowledged versus unacknowledged sexual assault among college women. *Journal of Interpersonal Violence*, 28(12), 2593-2611. doi: 10.1177/0886260513479033
- Clements, C. M. et Ogle, R. L. (2009). Does acknowledgment as an assault victim impact post-assault psychological symptoms and coping? . *Journal of Interpersonal Violence*, 24, 1595-1614. doi: 10.1177/0886260509331486
- Cloutier, P. (16 octobre 2016). Vague d'agressions sexuelles en une nuit à l'Université Laval. *Le Soleil* (Québec, Canada). Récupéré de <https://www.lesoleil.com/actualite/justice-et-faits-divers/vague-dagressions-sexuelles-en-une-nuit-a-luniversite-laval-579a2342e315383c914b4efb1f201218>
- Conoscenti, M. A. et McNally, R. J. (2006). Health complaints in acknowledged and unacknowledged rape victims. *Journal of Anxiety Disorders*, 20(3), 372-379. doi: 10.1016/j.janxdis.2005.03.001
- Cook, S. L., Cortina, L. M. et Koss, M. P. (2018). What's the difference between sexual abuse, sexual assault, sexual harassment and rape? *The Conversation*.
- Daigle, L. E., Fisher, B. S. et Cullen, F. T. (2008). The violent and sexual victimization of college women: Is repeat victimization a problem? *Journal of Interpersonal Violence*, 23(9), 1296-1313. doi: 10.1177/0886260508314293

- Deming, M. E., Covan, E. K., Swan, S. C. et Billings, D. L. (2013). Exploring rape myths, gendered norms, group processing, and the social context of rape among college women: A qualitative analysis. *Violence Against Women*, 19(4), 465-485. doi: 10.1177/1077801213487044
- Donde, S. D. (2016). College Women's Assignment of Blame Versus Responsibility for Sexual Assault Experiences. *Violence Against Women*, 1-18. doi: 10.1177/1077801216665481
- Edwards, K. M., Turchik, J. A., Dardis, C. M., Reynolds, N. et Gidycz, C. A. (2011). Rape myths: History, individual and institutional-level presence, and implications for change. *Sex Roles*, 65, 761-773. doi: 10.1007/s11199-011-9943-2
- Fedina, L., Holmes, J. L. et Backes, B. L. (2016). Campus sexual assault: A systematic review of prevalence research from 2000 to 2015. *Trauma, Violence, & Abuse*, 1-18. doi: 10.1177/1524838016631129
- Fisher, B. S., Cullen, F. T. et Turner, M. G. (2000). *The sexual victimization of college women*. Washington : National Institute of Justice. Récupéré de <https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/nij/182369.pdf>
- Fisher, B. S., Daigle, L. E., Cullen, F. T. et Turner, M. G. (2003). Acknowledging sexual victimization as rape: Results from a national level study. *Justice Quarterly*, 20, 535-574. doi: 10.1080/07418820300095611
- Fiske, S. T. et Taylor, S. E. (1991). *Social Cognition, 2nd ed.* New York, NY, England : McGraw-Hill Book Company.
- Fitzgerald, L. F., Gelfand, M. J. et Drasgow, F. (1995). Measuring sexual harassment: Theoretical and psychometric advances. *Basic and Applied Social Psychology*, 17(4), 425-445.
- Forbes, G. B., Adams-Curtis, L. E. et White, K. B. (2004). First- and second-generation measures of sexism, rape myths and related beliefs, and hostility toward women: Their interrelationships and association with college students' experiences with dating aggression and sexual coercion. *Violence Against Women*, 10(3), 236-261. doi: 10.1177/1077801203256002

- Gagnon, J. H. et Simon, W. (1973). *Sexual Conduct: The social Sources of Human Sexuality*. Chicago : Aldine.
- Gauthier, B. et Bourgeois, I. (2016). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (6e éd.). Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gavey, N. (2005). *Can a woman be raped and not know it? Just sex: The cultural scaffolding of rape*. New York, NY : Routledge.
- Gross, A. M., Winslett, A., Roberts, M. et Gohm, C. L. (2006). An examination of sexual violence against college men. *Violence Against Women*, 12(3), 288-300. doi: <https://doi.org/10.1177/1077801205277358>
- Grubb, A. R. et Turner, E. (2012). Attribution of Blame in Rape Cases: A Review of the Impact of Rape Myth Acceptance, Gender Role Conformity and Substance Use on Victim Blaming. *Aggression and Violent Behavior*, 17(5), 443-452.
- Hammond, C. B. et Calhoun, K. S. (2007). Labeling of abuse experiences and rates of victimization. *Psychological of Women Quarterly*, 31, 371-380.
- Harned, M. S. (2005). Understanding women's labeling of unwanted sexual experiences with dating partners. *Violence Against Women*, 11(3), 374-413. doi: 10.1177/1077801204272240
- Hébert, M., Julien, M., Bergeron, M. et Daigneault, I. (2018). *Les activités préventives en matière de violences sexuelles dans les milieux d'enseignement collégiaux et universitaires: Portrait des interventions actuelles au Québec*. Montréal : Université du Québec à Montréal. Récupéré de <http://essimu.quebec/wp/wp-content/uploads/2015/12/Activités-préventives-en-matière-de-violences-sexuelles-dans-les-milieux-collégiaux-et-universitaires-Portrait-des-interventions-actuelles.pdf>
- Henriksen, A.-K. et Torbenfeldt Bengtsson, T. (2016). Trivializing violence: marginalized youth narrating everyday violence. *Theoretical Criminology*, 22(1), 99-115.
- Hill, C. et Silva, E. (2005). *Drawing the line: Sexual harassment on campus*. Washington : American Association of University Women.

- Hlavka, H. R. (2014). Normalizing sexual violence: young women account for harassment and abuse. *Gender & Society*, 28(3), 337-358. doi: 10.1177/0891243214526468
- Hockett, J. M., Saucier, D. A. et Badke, C. (2016). Rape myths, rape scripts, and common rape experiences of college women: differences in perceptions of women who have been raped. *Violence Against Women*, 22(3), 307-323.
- Johnstone, D. J. (2016). A listening guide analysis of women's experiences of unacknowledged rape. *Psychology of Women Quarterly*, 40(2), 275-289. doi: 10.1177/0361684315624460
- Jozkowski, K. N., Marcantonio, T. L. et Hunt, M. E. (2017). College Students' Sexual Consent Communication and Perceptions of Sexual Double Standards: A Qualitative Investigation. *Perspectives on Sexual and Reproductive Health*, 49(4). doi: 10.1363/psrh.12041
- Jozkowski, K. N. et Peterson, Z. D. (2013). College students and sexual consent: unique insights. *The Journal of Sex Research*, 50(6), 517-523.
- Kahn, A. S., Jackson, J., Kully, C., Badger, K. et Halvorsen, J. (2003). Calling it rape: Differences in experiences of women who do or do not label their sexual assault as rape. *Psychology of Women Quarterly*, 27(3), 233-242.
- Kahn, A. S., Mathie, V. A. et Torgler, S. (1994). Rape scripts and rape acknowledgment. *Psychological of Women Quarterly*, 18, 53-66. doi: 10.1111/j.1471-6402.1994.tb00296.x
- Kavanaugh, P. R. (2013). The continuum of sexual violence: Women's accounts of victimization in urban nightlife. *Feminist Criminology*, 8(1), 20-39. doi: 10.1177/1557085112442979
- Kelly, L. (1987). The Continuum of Sexual Violence. Dans J. Hanmer et M. Maynard (dir.), *Women, violence, and social control* (p. p. 46-60). Atlantic Highlands, N.J. : Humanities Press International.
- Klein, J. (2006). An invisible problem: Everyday violence against girl in schools. *Theoretical Criminology*, 10(2), 147-177.

- Koss, M. P. (1985). The hidden rape victim: Personality, attitudinal, and situational characteristics. *Psychology of Women Quarterly*, 9, 193-212. doi: 10.1111/j.1471-6402.1985.tb00872.x
- Koss, M. P., Dinero, T. E., Seibel, C. A. et Cox, S. L. (1988). Stranger and acquaintance rape: Are there differences in the victim's experience? *Psychological of Women Quarterly*, 12, 1-24.
- Koss, M. P. et Gidycz, C. A. (1985). Sexual Experiences Survey: Reliability and validity. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 53(3), 422-423. doi: 10.1037/0022-006X.53.3.422
- Koss, M. P., Gidycz, C. A. et Wisniewski, N. (1987). The scope of rape: Incidence and prevalence of sexual aggression and victimization in a national sample of higher education students. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 55(2), 162-170. doi: 10.1037/0022-006X.55.2.162
- Koss, M. P. et Oros, C. J. (1982). Sexual Experiences Survey: A research instrument investigating sexual aggression and victimization. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 50(3), 455-457.
- Layman, M. J., Gidycz, C. A. et Lynn, S. J. (1996). Unacknowledged versus acknowledged rape victims: situational factors and posttraumatic stress. *Journal of Abnormal Psychology*, 105(1), 124-131.
- LeMaire, K. L., Oswald, D. L. et Russell, B. L. (2016). Labeling sexual victimization experiences: The role of sexism, rape myth acceptance, and tolerance for sexual harassment. *Violence and Victims*, 31(2), 332-346. doi: 10.1891/0886-6708.VV-D-13-00148
- Littleton, H. L. et Axsom, D. (2003). Rape and Seduction Scripts of University Students: Implications for Rape Attributions and Unacknowledged Rape. *Sex Roles*, 49(9/10), 465-475.
- Littleton, H. L., Axsom, D., Breitkopf, C. R. et Berenson, A. (2006). Rape acknowledgment and postassault experiences: How acknowledgment status relates to disclosure, coping, worldview, and reactions received from others. *Violence and Victims*, 21(6). doi: 10.1891/vv-v21i6a006

- Littleton, H. L., Axsom, D. et Grills-Taquechel, A. (2009). Sexual assault victims' acknowledgment status and revictimization risk. *Psychological of Women Quarterly*, 33, 34-42.
- Littleton, H. L., Grills, A., Layh, M. et Rudolph, K. (2017). Unacknowledged Rape and Re-Victimization Risk: Examination of Potential Mediators. *Psychological of Women Quarterly*, 1-14. doi: 10.1177/0361684317720187
- Littleton, H. L., Grills-Taquechel, A. et Axsom, D. (2009). Impaired and incapacitated rape victims: Assault characteristics and post-assault experiences. *Violence and Victims*, 24(4), 439-457.
- Littleton, H. L. et Henderson, C. E. (2009). If She Is Not a Victim, Does That Mean She Was Not Traumatized ? Evaluation of Predictors of PTSD Symptomatology Among College Rape Victims. *Violence Against Women*, 15(2), 148-167. doi: 10.1177/1077801208329386
- Littleton, H. L., Rhatigan, D. L. et Axsom, D. (2007). Unacknowledged rape: How much do we know about the hidden rape victim ? *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, 14(4), 57-74. doi: 10.1300/J146v14n04_04
- Littleton, H. L., Tabernik, H., Canales, E. J. et Backstrom, T. (2009). Risky situation or harmless fun? A qualitative examination of college women's bad hook-up and rape scripts. *Sex Roles*, 60(11-12), 793-804. doi: 10.1007/s11199-009-9586-8
- Loiselle, M. et Fuqua, W. R. (2007). Alcohol's effects on women's risk detection in a date-rape vignette. *Journal of American College Health*, 55(5), 261-266. doi: 10.3200/JACH.55.5.261-266
- Lonsway, K. A. et Fitzgerald, L. F. (1994). Rape myths: In review. *Psychology of Women Quarterly*, 18, 133-164. doi: 10.1111/j.1471-6402.1994.tb00448.x
- Magley, V. J. et Shupe, E. I. (2005). Self-Labeling Sexual Harassment. *Sex Roles*, 53(3-4), 173-189. doi: 10.1007/s11199-005-5677-3
- Martin-Storey, A., Paquette, G., Bergeron, M., Dion, J., Daigneault, I., Hébert, M. et Ricci, S. (2018). Sexual violence on campus: Differences across gender and sexual minority status. *Journal of Adolescent Health*, 62(6), 701-707.

- McMullin, D. et White, J. W. (2006). Long-term effects of labeling a rape experience. *Psychological of Women Quarterly*, 30, 96-105.
- Orchowski, L. M., Untied, A. S. et Gidycz, C. A. (2013). Factors associated with college women's labeling of sexual victimization. *Violence and Victims*, 28(6), 940-958.
- Organisation mondiale de la santé. (2013). *La violence à l'encontre des femmes - Violence d'un partenaire intime et violence sexuelle à l'encontre des femmes*. Récupéré de <http://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women>
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2003). L'analyse thématique. Dans *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (p. 123-145). Paris : Armand Colin.
- Pateman, C. (1980). Women and consent. *Political Theory*, 8(2), 149-168.
- Peterson, Z. D. et Muehlenhard, C. L. (2004). Was it rape? The function of women's rape myth acceptance and definitions of sex in labeling their own experiences. *Sex Roles*, 51(3/4), 129-144. doi: 10.1023/B:SERS.0000037758.95376.00
- Peterson, Z. D. et Muehlenhard, C. L. (2007). Conceptualizing the "wantedness" of women's consensual and nonconsensual sexual experiences: Implications for how women label their experiences with rape. *Journal of Sex Research*, 44(1), 72-88. doi: 10.1080/00224490709336794
- Phillips, L. M. (2000). *Flirting with danger: Young women's reflections on sexuality and domination*. New York : New York University Press.
- Pineda, A. (17 octobre 2017). #MoiAussi: des centaines de Québécoises dénoncent le harcèlement sexuel. *Le Devoir* (Montréal, Canada). Récupéré de <https://www.ledevoir.com/societe/510510/moiaussi-dés-centaines-de-quebecoises-denoncent-le-harcelement-sexuel>
- Pirès, A. P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, P. Mayer et A. P. Pirès (dir.), *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 113-172). Boucherville : G. Morin.

- Romito, P. (2006). *Un silence de mortes: La violence masculine occultée*. Bologne, Italie : Éditions Syllepse
- Rousseau, C. et Bergeron, M. (soumis). S'agit-il d'une situation de violence sexuelle ? La qualification de la violence sexuelle subie en milieu universitaire par les étudiantes de 1er cycle. *Sociologie et Sociétés*.
- Roy, S. (2008). The grey zone: The "ordinary" violence of extraordinary times. *The Journal of the Royal Anthropological Institute*, 14(2), 316-333.
- Ryan, K. M. (2011). The relationship between rape myths and sexual scripts: The social construction of rape. *Sex Roles*, 65, 774-782.
- Savoie, L., Pelland, M.-A., Morin, S., Boudreau, L. C. et Grandisson, S. (2018). L'invisibilité de la violence sexuelle ordinaire chez les étudiantes universitaires: des expériences à comprendre. *Recherches féministes*, 31(2), 141-158.
- Scott, M. B. et Lyman, S. M. (1968). Accounts. *American Sociological Review*, 33(1), 46-62.
- Spencer, C., Mallory, A., Toews, M., Stith, S. et Wood, L. (2017). Why sexual assault survivors do not report to universities: A feminist analysis. *Family Relations*, 66, 166-179. doi: 10.1111/fare.12241
- Testa, M., VanZile-Tamsen, C., Livingston, J. A. et Koss, M. P. (2004). Assessing women's experiences of sexual aggression using the sexual experiences survey: Evidence for validity and implications for research. *Psychological of Women Quarterly*, 28, 256-265.
- Trudel, L., Simard, C. et Vonarx, N. (2007). La recherche qualitative est-elle nécessairement exploratoire ? *Recherches qualitatives, Hors série*(5), 38-45.
- Université d'Ottawa. (2015). *Rapport du Groupe de travail sur le respect et l'égalité: mettre fin à la violence sexuelle à l'Université d'Ottawa*. Ottawa, Canada : Université d'Ottawa. Récupéré de <https://www.uottawa.ca/recteur/sites/www.uottawa.ca.president/files/rapport-du-groupe-de-travail-sur-le-respect-et-l-egalite.pdf>

- University of Ottawa. (2015). *Task Force on Respect and Equality: Ending Sexual Violence at the University of Ottawa*. Ottawa, Canada : University of Ottawa. Récupéré de <https://www.uottawa.ca/president/sites/www.uottawa.ca.president/files/report-of-the-task-force-on-respect-and-equality.pdf>
- Walsh, W. A., Banyard, V. L., Moynihan, M. M., Ward, S. et Cohn, E. S. (2010). Disclosure and service use on a college campus after an unwanted sexual experience. *Journal of Trauma & Dissociation*, 11(2), 134-151.
- Weiss, K. G. (2009). Boys will be boys and other gendered accounts: An exploration of victim excuses and justifications for unwanted sexual contact and coercion. *Violence Against Women*, 15(7), 810-834. doi: 10.1177/1077801209333611
- Wilson, L. C. et Miller, K. E. (2016). Meta-analysis of the prevalence of unacknowledged rape. *Violence & Abuse*, 17(2), 149-159. doi: 10.1177/1524838015576391
- Wolde-Giorghis, A. (12 novembre 2014). Allégations de harcèlement sexuel: malaise à l'UQAM. *Radio-Canada* (Montréal, Canada). Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/693620/allegation-harcelement-sexuel-association-etudiante-publie-noms-professeurs-facebook>